



Rapport d'activité 2022

Agence du
Service Civique

Éditos	4
Qui sommes-nous ?	6
Quels sont les dispositifs d'engagement que nous portons ?	8
Le Service Civique	8
Les programmes européens	9
Comment sommes-nous organisés ?	19
Nos instances	19
Comment travaillons-nous sur le terrain ?	20
Les référents territoriaux, fers de lance du déploiement du Service Civique dans les territoires	20
Les responsables Europe et international pour la Jeunesse	21
Comment assurons-nous la qualité des engagements proposés aux jeunes et des projets financés ?	22
Le Service Civique	22
Les programmes européens	23
Expériences d'engagement et impacts du service civique	24
La satisfaction des jeunes en Service Civique	24
L'impact du Service Civique	24
Le rôle de la Formation Civique et Citoyenne (FCC)	25
Les temps forts de l'année 2022	28
2022 : l'année européenne de la jeunesse	30
Des événements en cohérence avec les priorités nationales	30
Une visibilité accrue à l'échelle nationale et européenne	31
Un soutien à l'engagement et à la mobilité européenne des jeunes	31
2022 : une année au service de l'attractivité des programmes	32
Une communication ciblée pour soutenir le recrutement	32
Un accompagnement et un soutien auprès des Organismes d'Accueil	33
Le développement des programmes européens pour la période 2021-2027	33
2022 : une année au service de l'inclusion	34
Au service de l'inclusion des jeunes	34
Au service de l'inclusion de tous les bénéficiaires	36
Au service de l'inclusion pour les territoires	37
Chantiers d'avenir 2023-2024 : sport pour tous et environnement	39
Le sport pour tous, un tremplin dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	39
L'environnement, un impératif à l'heure des urgences climatiques	41
Données budgétaires et exécution financière 2022	43



Éditos



NADIA BELLAOUI PRÉSIDENTE

L'année 2022 a clos une période critique pour la jeunesse, particulièrement éprouvée par deux ans de pandémie : insertion professionnelle ralentie, perte de liens sociaux à un moment de la vie où ceux-ci sont essentiels, dégradation de la santé psychique.

Elle a été pour l'Agence un temps de continuité et de renouvellement.

Continuité, en ce que le nombre de missions proposées, d'organismes d'accueil, de jeunes candidats aux missions et de volontaires engagés, se sont maintenus à un haut niveau. Également dans le soutien de l'Agence aux projets des jeunes et des structures de jeunesse dans le cadre du programme Erasmus+ Jeunesse et du Corps européen de solidarité.

Renouvellement, par l'accent mis sur la contribution du Service Civique au parcours d'insertion socio-professionnelle des jeunes les plus fragiles, en particulier à travers son inscription comme solution structurante du nouveau Contrat engagement jeune. Ou par l'approfondissement des outils de connaissance du Service Civique, confronté, à son tour, au défi de l'attractivité.

Renouvellement aussi, par l'arrivée d'une nouvelle génération de responsables. Le nouveau directeur général Grégory Cazalet et moi-même adressons à Béatrice Angrand et à David Knecht l'expression de notre profonde reconnaissance pour le travail accompli.

Pour l'avenir, trois axes se dessinent.

D'abord, poursuivre l'universalisation du Service Civique, en l'inscrivant progressivement dans le parcours d'éducation et de formation de tous les jeunes, et en

rapprochant encore l'offre de missions des centres intérêts des jeunes, à toutes les échelles territoriales, pour augmenter chaque jour un peu plus les possibilités de s'engager.

Ensuite, développer et structurer des programmes prioritaires, pour répondre à des enjeux sociaux majeurs et en phase avec le désir d'engagement des jeunes. Grâce à une coalition d'acteurs publics et privés, l'année 2022 a vu l'émergence du Service Civique Solidarité Seniors, pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population et de l'isolement des aînés. Dans l'environnement, le sport pour tous, ou l'éducation, l'urgence de répondre aux besoins se conjugue avec le désir de servir.

Enfin, renforcer les synergies entre les programmes de volontariat nationaux et européens, développer les partenariats bilatéraux entre pays, pour donner progressivement corps au « service civique européen » appelé de ses vœux par le Président de la République, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

L'Agence a des fondations solides, que dévoile le bilan d'activité que vous tenez entre vos mains. Avec ses partenaires toujours plus nombreux, elle saura poursuivre sa mission, au service des jeunes et de l'intérêt général.



GRÉGORY CAZALET DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2022, l'Agence du Service Civique aura recueilli les premiers fruits de la profonde transformation de son organisation et de ses méthodes d'action initiées en 2021 avec pour double ambition de mettre plus que jamais les jeunes au cœur de son action et de faire vivre sa double identité nationale et européenne.

Mettre les jeunes au cœur de notre action, c'est avant tout partir de leurs aspirations et de leurs attentes et proposer au plus grand nombre l'expérience d'engagement et de mobilité qui y répond. L'Agence a donc réorienté sa stratégie de communication pour aller davantage vers les jeunes et renforcé sa présence sur les réseaux sociaux. Elle a aussi accompagné les organismes pour qu'ils mettent mieux en valeur leurs missions et pour qu'ils enrichissent leur offre de nouvelles missions ou de nouveaux projets.

Mettre les jeunes au cœur de notre action, c'est aussi s'assurer que les programmes portés par l'Agence soient effectivement accessibles aux jeunes les plus fragiles. Afin d'être à la hauteur de cette promesse qui participe de la raison d'être de l'Agence, nous avons fait évoluer nos modalités d'intervention. L'Agence a ainsi lancé, seule ou en partenariat avec différents ministères, plusieurs appels à projets dont l'objectif, au travers d'un accompagnement adapté, était de remobiliser des jeunes en décrochage scolaire, de participer à l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi ou d'intégrer des jeunes réfugiés. L'Agence a également diffusé au niveau national un recueil de bonnes pratiques et de projets de mobilité européenne et internationale incluant des personnes en situation de handicap.

Mettre les jeunes au cœur de notre action, c'est enfin mener une action au plus près des territoires, que ce soit dans les quartiers prioritaires de la ville, les territoires ruraux ou l'Outre-mer. L'Agence peut s'appuyer sur un réseau engagé et investi de référents Service Civique et de responsables Europe et internationale jeunesse au sein des Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, qui démultiplient l'action de l'Agence dans les territoires.

Et les résultats sont là. Le Service Civique, le Corps européen de solidarité et les échanges de jeunes sont aujourd'hui largement accessibles à tous.

2022 aura aussi permis à l'Agence de valoriser sa double identité nationale et européenne, grâce à la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et l'année européenne de la jeunesse, ouvrant la voie à des synergies qui trouveront leur traduction en 2023 notamment en ce qui concerne la formation des tuteurs ou des acteurs de jeunesse ou encore par le renouvellement de nos approches sur des enjeux communs aux jeunes, notamment en matière de santé mentale.

Au-delà des équipes dévouées de l'Agence, le Service Civique, le Corps européen de solidarité et les programmes Erasmus+ Jeunesse et sport, c'est une communauté qui rassemble nos référents dans les services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, nos correspondants au sein des autres ministères, des associations engagées auprès des jeunes à toutes les échelles territoriales, mais aussi, la Commission européenne et nos collègues et amis des autres agences nationales européennes. Je veux ici, à nouveau, les remercier et me réjouir des coopérations à venir.

Qui sommes-nous ?

Opérateur unique de l'État pour la mise en œuvre du Service Civique, du programme Erasmus + Jeunesse et Sport et du Corps européen de solidarité, l'Agence du Service Civique est, au-delà de ses attributions officielles, un creuset d'engagement. L'Agence œuvre, depuis plus de 10 ans, au service d'une société plus juste, plus solidaire, plus apaisée.





Près de 700 000 jeunes ayant effectué une mission de Service Civique, l'Agence est un carrefour qui fait se rencontrer les désirs d'engagement de la jeunesse, les besoins des structures d'accueil qui donnent un sens à l'envie d'agir, et l'aspiration de la société à un monde plus équitable. Avec près de 446 projets européens soutenus en 2022, l'Agence œuvre à l'échelle du continent.

Au-delà du champ qu'elle couvre par ses activités, l'Agence du Service Civique porte un engagement, celui de tisser le lien social entre les générations, de ménager des espaces où les individus se brassent, se croisent et se rencontrent; celui de soutenir une jeunesse résiliente, volontaire, et engagée.

Car le Service Civique est une réponse à un monde en crises, climatiques, économiques, géopolitiques; une réponse aux transformations qui traversent notre société et lui permet de répondre aux défis qui nous font face alors que le monde de demain reste encore à dessiner; une réponse aux nouvelles formes

En quelques mots, l'Agence du Service Civique, c'est :

- ◆ Un groupement d'intérêt public (GIP) créé par la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique.
- ◆ Un opérateur aux prérogatives élargies en 2016 à l'issue de la réorganisation de l'Institut national jeunesse et éducation populaire (INJEP), concrétisée par la loi du 28 juillet 2015.
- ◆ La structure qui, au nom de l'État, met en œuvre le Service Civique.
- ◆ L'agence nationale française pour la mise en œuvre des programmes européens Erasmus+ Jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité.
- ◆ Un centre de ressources « SALTO-YOUTH EuroMed » pour la coopération euro-méditerranéenne.
- ◆ Un relai national d'information pour le volet « sport » du programme Erasmus+.

d'engagements que la jeunesse adopte dans un monde qui bouge et qui se reconfigure.

Résolument tournée vers l'avenir, offrant une mission pour chacun au service de tous, l'Agence du Service Civique est tout entière consacrée à la jeunesse et à son engagement.

Quels sont les dispositifs d'engagement que nous portons ?



LE SERVICE CIVIQUE

Créé en 2010, le Service Civique vise à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » en offrant aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans s'ils sont en situation de handicap) l'opportunité de s'engager. En France ou à l'étranger, au service des autres et de la collectivité, pour des causes solidaires et durables. Le Service Civique est un levier d'engagement et de citoyenneté pour les jeunes à travers les missions d'intérêt général qu'il propose. Au service des jeunes et de leurs désirs d'engagement, le Service Civique vise à la fois à mobiliser la jeunesse sur les défis environnementaux et sociaux auxquels la société fait face dans son ensemble, et à offrir un cadre d'engagement rassurant, au sein duquel la jeunesse peut prendre confiance, développer ses compétences, et mûrir ses projets d'avenir.

Les volontaires peuvent s'engager dans 10 domaines d'intervention (solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence, citoyenneté européenne) au sein d'organismes sans but lucratif (principalement des associations), de services et établissements de l'État ou de collectivités territoriales.

Indemnisé mensuellement à hauteur de 601 euros nets, le Service Civique ouvre également la possibilité de suivre des formations : civique et citoyenne, premiers secours (PSC1)... Il est accessible à tous les jeunes

Français et ressortissants de l'espace économique européen ainsi qu'à des jeunes extra-européens sous certaines conditions. Pour être éligibles, les candidats de nationalité étrangère (hors EEE et Suisse) doivent séjourner en France depuis plus d'un an en application de l'un des titres de séjour prévus par l'article L. 120-4 du code du service national ou relever d'une protection internationale (réfugié, protection subsidiaire) ou encore venir en France pour réaliser une mission dans le cadre d'un projet dit « de reciprocité ».

En 2022, 144 014 jeunes ont réalisé une mission de Service Civique dans près de 10 000 structures agréées.



Le Service Civique révèle mes capacités. J'ai réussi à rester concentré sur mon projet sans décrocher, et j'ai pu développer de nouvelles compétences. »

Édouard est en Service Civique au sein d'un fablab. Atteint d'un trouble du spectre de l'autisme il a pris confiance en lui et a acquis de nouvelles compétences.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de contrats signés au cours de l'année (flux)	6008	13 403	19 482	19 946	21 925	38 200	63 048	79 157	83 929	81 103	77 315	87 431	83 497
Jeunes encore en mission au 1 ^{er} janvier de l'année		5 730	10 402	13 778	12 912	14 202	28 728	44 095	56 361	59 018	54 391	57 536	60 517
Volontaires en mission dans l'année (stock)	6008	19 133	29 884	33 724	34 837	52 402	91 776	123 252	140 290	140 121	131 706	144 967	144 014

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Flux 2022	6054	3 616	3 898	3 310	2 570	2 250	1 954	2 049	14 422	20 248	14 004	9 122	83 497
Cumul 2022	6054	9 670	13 568	16 878	19 448	21 698	23 652	25 701	40 123	60 371	74 375	83 497	83 497

Source : ELISA (au 19 avril 2022). Traitement : Agence du Service Civique

LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Avec le volet Jeunesse du programme Erasmus+, le Corps européen de solidarité (CES), et le centre de ressources SALTO YOUTH EuroMed, l'Agence du Service Civique assure la mise en œuvre de plusieurs programmes européens en faveur de la mobilité et de l'engagement des jeunes.

Fenêtre d'ouverture sur l'Europe et le monde, les programmes européens permettent à l'Agence de soutenir l'engagement des jeunes sur l'ensemble du continent. Ils sont autant d'outils d'émancipation et d'opportunités d'épanouissement, de rencontres et de développement de compétences pour les jeunes.

Les programmes européens permettent de financer des projets de jeunes et d'organisations de jeunesse dans le cadre d'appels à propositions à travers l'ensemble du continent. Ces programmes sont ouverts aux pays membres de l'Union européenne ainsi qu'à l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie. Les pays voisins de l'Union européenne (sud de la Méditerranée, Balkans, Caucase, Europe de l'Est, Russie) sont également partenaires des programmes.

En 2022, 41,8 millions d'euros alloués par la Commission européenne ont permis à l'Agence de mettre en œuvre les deux programmes Erasmus+ jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité :

- ◆ 3,1 millions d'euros de crédits de fonctionnement général;
- ◆ 26,5 millions d'euros de crédits d'intervention consacrés au programme Erasmus+;
- ◆ 11,8 millions d'euros de crédits de fonctionnement alloués au Corps européen de solidarité;
- ◆ 425 000 euros de crédits d'interventions dédiés au centre de ressources SALTO-YOUTH EuroMed.



Le programme Erasmus+ Jeunesse et Sport

L'Europe de demain se construira aussi par l'engagement des jeunes. En déployant une politique européenne pour et au service de la jeunesse, le programme Erasmus+ Jeunesse et Sport en est un des leviers principaux. Placé sous la responsabilité de l'Agence, le volet Jeunesse d'Erasmus+ est l'héritier du programme Jeunesse en action. Il permet à des porteurs de projets d'être subventionnés pour des activités s'appuyant sur l'éducation populaire ou sur une pédagogie active : échanges avec d'autres jeunes issus de l'Union européenne, participation des jeunes au débat public et dialogue avec les décideurs politiques, mobilité des acteurs de jeunesse... Erasmus+ Jeunesse et Sport est un espace de rencontre et de mobilité consacré à la jeunesse européenne.

Pour répondre aux besoins de ses publics cibles, le programme Erasmus+ propose trois cadres de mise en œuvre : la mobilité des individus, la coopération des structures et l'élaboration des politiques publiques.

Pour les jeunes, cette mobilité prend corps dans des échanges et des activités de participation. Les échanges de jeunes sont organisés hors du temps scolaire. Espaces de rencontre, ils permettent de brasser une jeunesse européenne et de tisser des liens européens au-delà des identités nationales. Ces échanges ont une visée interculturelle et éducative et se déroulent sur 3 semaines au maximum. Ils portent sur des thèmes variés : environnement, lutte contre les exclusions, art et culture, médias et information, sport.

Les projets subventionnés par l'Agence en 2022 permettent à 6 302 jeunes âgés de 13 à 30 ans de participer à ces activités, dont 2 335 Jeunes Ayant Moins d'Opportunités (JAMO)¹. Les cinq principaux pays partenaires des organisations françaises sont l'Italie, l'Espagne, la Turquie, l'Allemagne et la Roumanie.

1. Jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) : selon les critères de la Commission européenne, les JAMO sont les jeunes qui rencontrent des obstacles entravant l'accès aux possibilités offertes par les programmes Erasmus+ et CES. La Commission européenne a déterminé une liste de huit obstacles (handicap, problèmes de santé, obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation, différences culturelles, obstacles sociaux, obstacles économiques, obstacles liés à la discrimination, obstacles géographiques). Chacun de ces obstacles peut, à lui seul ou en se combinant avec d'autres, entraver la participation des jeunes ayant moins d'opportunités.

Les activités de participation des jeunes sont une nouveauté intégrée au programme Erasmus+ pour la période 2021-2027. Celles-ci consistent en des activités variées au niveau local, national, ou européen. Les projets subventionnés par l'Agence en 2022 concernent 8 235 jeunes dans le cadre de 41 projets sur plusieurs thématiques comme l'engagement civique, la citoyenneté, l'environnement et le changement climatique ou encore le travail de jeunesse.

L'intégration progressive de DiscoverEU au sein du programme Erasmus+ a par ailleurs permis à des jeunes âgés de 18 ans de découvrir l'Europe par le train. 7 500 billets ont été octroyés en 2022 à des jeunes français pour voyager entre 1 et 30 jours. Ce dispositif permet aux jeunes de partir en train gratuitement pendant 1 mois pour découvrir l'Europe autrement. Lancé pour la première fois en octobre 2022, le volet « Inclusion » de DiscoverEU permet de financer des projets de structures qui proposent un accompagnement pour voyager avec un Pass Interrail à des jeunes ayant moins d'opportunités. L'Agence a ainsi financé 8 projets qui permettront à 290 jeunes supplémentaires de bénéficier d'un Pass Interrail pour voyager jusqu'à un mois.

Les acteurs de jeunesse (professionnels ou bénévoles d'associations, agents de services jeunesse de collectivités territoriales...) peuvent également bénéficier du programme Erasmus+ en participant à des activités d'échanges de bonnes pratiques, séminaires, formations ou encore visites d'études entre travailleurs de jeunesse d'au moins deux pays différents. Ainsi, les projets financés par l'Agence en 2022 concernent 2 685 acteurs de jeunesse.



Nous avons découvert le programme Erasmus + Jeunesse et Sport après des échanges européens que nous avions avec des villes jumelées. Nous souhaitions explorer d'autres intentions éducatives à destination des jeunes de nos territoires ruraux. On accueille des jeunes européens sur le territoire depuis 2009. En juillet 2022, des échanges ont eu lieu avec la Finlande, l'Espagne, l'Autriche autour de thématiques en lien avec les questions de société : la mobilité verte ou l'éco-mobilité. Ces expériences permettent de prendre conscience de certains apprentissages comme l'anglais ou la relation à l'autre. Ce sont autant de compétences qu'on souhaite valoriser auprès des jeunes et qu'ils en prennent conscience pour en faire un bagage de plus ! »

Samuel Lépine, Directeur du Service Enfance Jeunesse dans un Établissement public de coopération intercommunale à la Communauté de commune de Coëvrons

Enfin, les partenariats pour la coopération ont pour objectif de soutenir l'échange de bonnes pratiques et d'expériences et l'apprentissage entre pairs au niveau européen. Ils visent à soutenir le rapprochement d'acteurs pour mettre en place, développer et transférer des pratiques innovantes dans le secteur de la jeunesse.

En 2022, 66 projets ont été subventionnés pour un total de 11 millions d'euros, sur des thématiques comme l'environnement, la culture, l'inclusion ou l'employabilité des jeunes. Les principaux pays partenaires des structures françaises sont l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et la Pologne.

Depuis 2014, l'Agence du Service Civique assure également le volet Sport du programme Erasmus+ en tant que Point National d'Information (PNI) avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'objectif : diffuser, accompagner les structures, et valoriser les projets sportifs préalablement sélectionnés et subventionnés. En 2022, plus de 120 nouveaux organismes sont entrés en contact avec le PNI et 39 ont suscité un accompagnement pour candidater au programme. 24 projets ont été soutenus depuis 2021.

Activités de coopération et de formation (TCA)

Les activités de formation et de coopération (TCA) viennent en appui au programme Erasmus+ Jeunesse avec trois objectifs :

- Développer et renforcer la visibilité du programme en soutenant les structures locales et en établissant des liens étroits avec des éléments pertinents des politiques publiques ;
- Soutenir la montée en compétences de l'ensemble des acteurs de jeunesse du territoire, sur les thématiques prioritaires ;
- Participer, avec le réseau des Agences nationales, à la structuration de travaux, à long terme, sur des priorités comme la participation des jeunes, les politiques jeunesse à l'échelle locale, ou encore l'impact social du sport.



Le Corps européen de solidarité

Créé en 2018 par l'Union européenne, le Corps européen de solidarité est un espace de rencontres, de dépassement, de construction de souvenirs communs et d'émotions collectives qui dépassent nos cadres nationaux.



Il n'y a pas de meilleure sensation que celle d'œuvrer chaque jour pour aider des jeunes de tous horizons à s'approprier, activement et positivement, ce beau projet qu'est l'Europe ! »

Jérémie Trémolières, chef du pôle Projets Erasmus +



J'ai grandi en Corse, mais j'ai toujours rêvé de quitter l'île. L'obtention de mon bac est l'opportunité pour moi de partir à l'international. Le Service Civique m'apparaît comme une solution sécurisante, alors que je quitte le domicile familial à 18 ans. Je me retrouve donc à partir en mission de volontariat en Israël au sein d'une crèche en décembre 2019. La frustration de ne pas terminer ma mission à cause du Covid m'emmène vers le Corps européen de solidarité pour une mission à Faro au Portugal qui avait pour objectif la préservation d'une réserve naturelle. Aujourd'hui, je me dirige vers le métier de Journaliste reporter d'image et j'aimerais faire des documentaires aux 4 coins du monde. Si j'avais la chance de partir de nouveau je n'hésiterais pas une seconde car c'est précisément ces expériences qui ont confirmé la voie que j'emprunte aujourd'hui. »

Juliette, 22 ans, volontaire en Service Civique en Israël puis en Corps européen de solidarité au Portugal entre 2019 et 2021

Il veille à donner aux jeunes l'opportunité de s'engager à l'étranger ou dans leur pays au service de communautés et de personnes dans toute l'Europe. Outil d'engagement et de mobilité pour la jeunesse européenne, le Corps européen de solidarité regroupe trois volets, dont deux sont mis en place par l'Agence :

- ◆ **Les projets de volontariat** sont des missions d'intérêt général utiles à la communauté pour une durée de 12 mois maximum. Ils favorisent l'envoi et l'accueil de volontaires à travers l'Europe.
- ◆ **Les projets de solidarité** soutiennent les jeunes dans leur communauté locale pour mettre en place des actions d'entraide.
- ◆ **Le volet humanitaire** (mis en œuvre par l'Agence exécutive

de la Commission européenne) propose à des jeunes âgés de 18 à 35 ans de participer à des actions d'assistance, de secours et de protection des populations au sein des programmes d'aide humanitaire de l'Union européenne dans des pays tiers sûrs.

2 408 jeunes ont participé à 119 projets financés en 2022, dont 44% de JAMO. Les domaines d'interventions sont diversifiés : accueil et intégration des réfugiés et des migrants, citoyenneté, inclusion, santé, environnement et enjeux climatiques, culture, sport, emploi et entrepreneuriat... En 2022, 150 organismes français sont labellisés Lead, plaçant ainsi la France en tête des pays européens en nombre de structures labellisées.

Activités de mise en réseau (NET)

Les activités NET – Networking Activities – permettent d'accompagner le développement du Corps européen de solidarité en renforçant l'ancrage local des projets, en favorisant la montée en compétences des bénéficiaires (notamment autour des thématiques prioritaires définies par la Commission européenne) et en améliorant la qualité des projets déposés.

Dans le cadre des activités NET, l'Agence :

- Organise des formations de tuteurs à l'échelle nationale et francophone;
- Participe au renforcement de la qualité de projets via des formations collectives, coaching et mises en réseau;
- Contribue à des groupes de travail transnationaux.



Le centre de ressources Salto Youth Euromed

L'Agence intègre également le Centre de Ressources SALTO EuroMed, qui promeut les programmes européens de jeunesse (Erasmus+ et Corps européen de solidarité) dans les pays de la zone sud-méditerranéenne. Il encourage les échanges de bonnes pratiques entre organisations de jeunesse et le soutien aux travailleurs de jeunesse.

La couverture géographique d'intervention de SALTO EuroMed comprend 10 pays dont 8 sont réellement actifs (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Israël, Palestine, Liban et Jordanie; les actions en direction de la Libye et de la Syrie sont en sommeil, compte-tenu de la situation politique dans ces deux pays).

Le Centre de Ressources SALTO EuroMed assure trois missions principales :

- La mise en place d'activités (formations, séminaires, visites d'études...);
- La diffusion de bonnes pratiques pédagogiques (compilation et valorisation d'outils, organisation de foires aux outils pédagogiques nationales et internationales);
- La mise en œuvre du CES dans les pays sud-méditerranéens (information, formation et labellisation).

Lancement du partenariat stratégique « Beyond Borders » – juin 2022

Le projet de coopération inter-agences « Beyond Borders » rassemble huit Agences nationales Erasmus+ Jeunesse, ainsi que les trois centres de ressources SALTO régionaux couvrant les zones de l'Europe de l'Est et du Caucase, des Balkans et de la région sud-méditerranéenne. Ces derniers ont pour mission de déployer les programmes Erasmus+ Jeunesse et le Corps européen de solidarité dans les pays de la politique de voisinage de l'Union européenne.

Beyond Borders a pour objectifs principaux de renforcer les partenariats entre les structures de jeunesse des pays du programme et celles du voisinage, d'accroître la visibilité et la reconnaissance de la plus-value de la participation des pays du voisinage aux programmes et enfin de soutenir les travailleurs de jeunesse de ces pays.

Ce projet de coopération « Beyond Borders » a officiellement été inauguré à Paris à l'occasion d'un séminaire organisé par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport, qui s'est tenu du 22 au 24 juin 2022, et qui a rassemblé 122 personnes issus de plus d'une trentaine de pays.

Volet jeunesse du programme Erasmus +

ACTION CLÉ	Nombre de projets reçus	Nombre de projets sélectionnés	Taux de sélection (nombre de projets sélectionnés/nombre total de candidatures)	Montant total subventionné	Nombre de jeunes participants dans les projets acceptés	Dont jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO)
KA151 – Structures accréditées – Échanges de jeunes	26	26	100%	1904226 €	1357	737
KA152 – Échanges de jeunes	220	116	52,73 %	3890202 €	4945	1598
KA154 – Activités de participation des jeunes	59	41	69,49 %	1608422 €	8235	384

CES

VOLET	Nombre de projets reçus	Nombre de projets sélectionnés	Taux de sélection (nombre de projets sélectionnés/nombre total de candidatures)	Montant total subventionné	Nombre de jeunes participants dans les projets acceptés	Dont jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO)
Projets de volontariat (ESC51) – Demandes de financement annuelles des structures labellisées lead	122	110	90,16 %	10154783 €	2361	1065
Projets de solidarité (ESC30)	22	9	40,91 %	52122 €	47	0



En chiffres

Service Civique

RÉSULTATS

En 2022, le Service Civique a accueilli **144 000** volontaires

THÉMATIQUES DE MISSIONS LES PLUS SOLICITÉES

34 %	Éducation pour tous
27 %	Solidarité
15 %	Sport
10 %	Culture et loisirs
7 %	Environnement
3 %	Santé
2 %	Mémoire et citoyenneté
1 %	Développement international et action humanitaire
0,5 %	Intervention d'urgence
0,5 %	Citoyenneté européenne

7,4%¹ des volontaires bénéficient de l'indemnité complémentaire sur critères sociaux. -1,6 points par rapport à 2018

12,8 % des jeunes en mission de Service Civique sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

En comparaison, environ **10 %** de la population jeune réside en QPV

2,2 % sont en situation de handicap. +0,7 point par rapport à 2018²

Depuis 2018, il y a eu une augmentation de **11,6 %** de VSC ayant effectué leur mission dans les DROM-COM. Cela représente 9,8 % du total des volontaires en 2021 (contre 8,7 % en 2018).

SATISFACTION DES VOLONTAIRES³

87 %
satisfis
de leur mission

79 %
satisfis du lien
avec leur tuteur

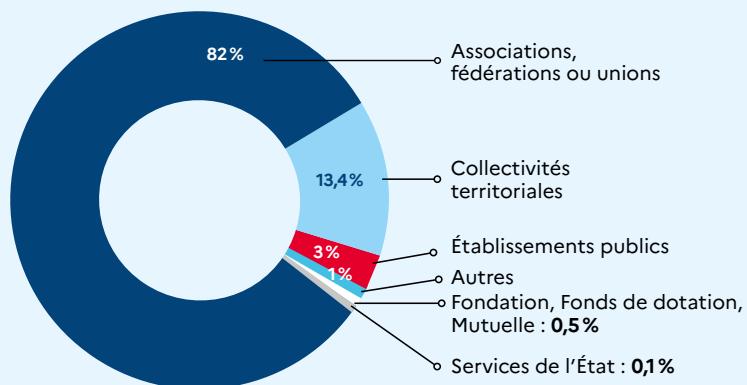
Avant leur mission,

34 %
des anciens
volontaires
se disent
engagés
bénévolement

Après leur mission,

54 %
affirment
qu'ils souhaitent
poursuivre
une forme
d'engagement

RÉPARTITION DES ORGANISMES AGRÉÉS EN FONCTION DU STATUT JURIDIQUE

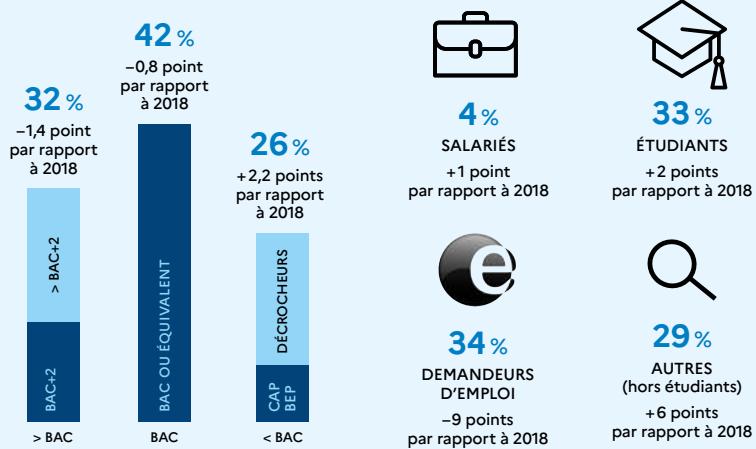


Près de **9 500** organismes agréés

LES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

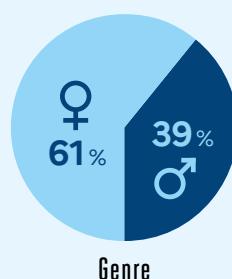
DONNÉES EN FLUX DE VOLONTAIRES AU 11/04/2023

Âge moyen : 21 ans



Niveau de formation

Situation des volontaires à l'entrée en Service Civique



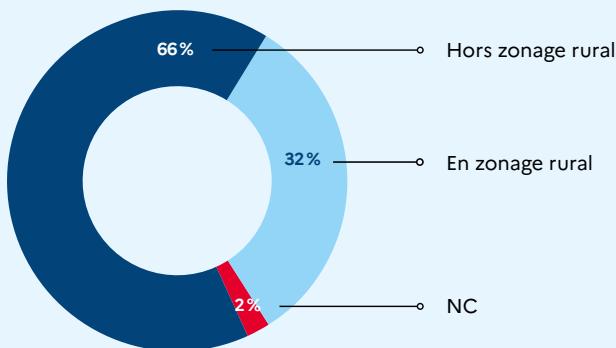
1. Une majoration de 11,45 euros (à la charge de l'Etat) est habituellement accordée aux volontaires en Service Civique qui sont par ailleurs étudiants lorsqu'ils relèvent des échelons de bourses 5, 6 et 7. Cette majoration a exceptionnellement bénéficié à tous les volontaires étudiants bénéficiant quel que soit leur échelon de bourse, dont les contrats étaient en cours au 1^{er} février 2021 et pour ceux débutant du 1^{er} février au 31 décembre 2021.

2. Seules les données en évolution sont présentées.

3. Données issues de l'étude post Service Civique réalisée auprès des anciens volontaires ayant terminé leur Service Civique en 2022.



Volontaires issus des territoires ruraux



Service Civique à l'étranger

1,7 % ont réalisé une mission à l'international.
-0,3 point par rapport à 2018

Classement des 10 premiers pays d'accueil de Service Civique à l'international

PAYS D'ACCUEIL	Nombre de volontaires	Part
Allemagne	221	15,6 %
Espagne	111	7,9 %
Canada	83	5,9 %
Tunisie	70	5,0 %
Sénégal	64	4,5 %
Madagascar	56	4,0 %
Maroc	50	3,5 %
Belgique	47	3,3 %
Togo	38	2,7 %
Cambodge	37	2,6 %

Erasmus + Jeunesse et Corps européen de solidarité (CES)

TOTAL PROGRAMMES EUROPÉENS (ERASMUS + ET CES)

693
PROJETS DÉPOSÉS

437
PROJETS SUBVENTIONNÉS

77 %
DE TAUX DE SÉLECTION

19 920
PARTICIPIANTS

36,6 M€

(BUDGET TOTAL : ERASMUS + JEUNESSE, CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ, CENTRE DE RESSOURCES SALTO ET FRAIS D'ADMINISTRATION)

ERASMUS +

320
PROJETS SUBVENTIONNÉS

17 512
PARTICIPIANTS

58 %
DE TAUX DE SÉLECTION

DONT **3 888** JAMO,

SOIT **19 %** DES PARTICIPANTS

20,6 M€
INVESTIS

Type de projets financés	Nombre	Montant (en M€)
KA1 Mobilité des jeunes et travailleurs jeunesse	254	9,9
KA2 Partenariats stratégiques jeunesse	66	11
CES Volontariat	110	10,2
CES Projets de solidarité	9	0,1

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

119
PROJETS SUBVENTIONNÉS

2 408
PARTICIPIANTS

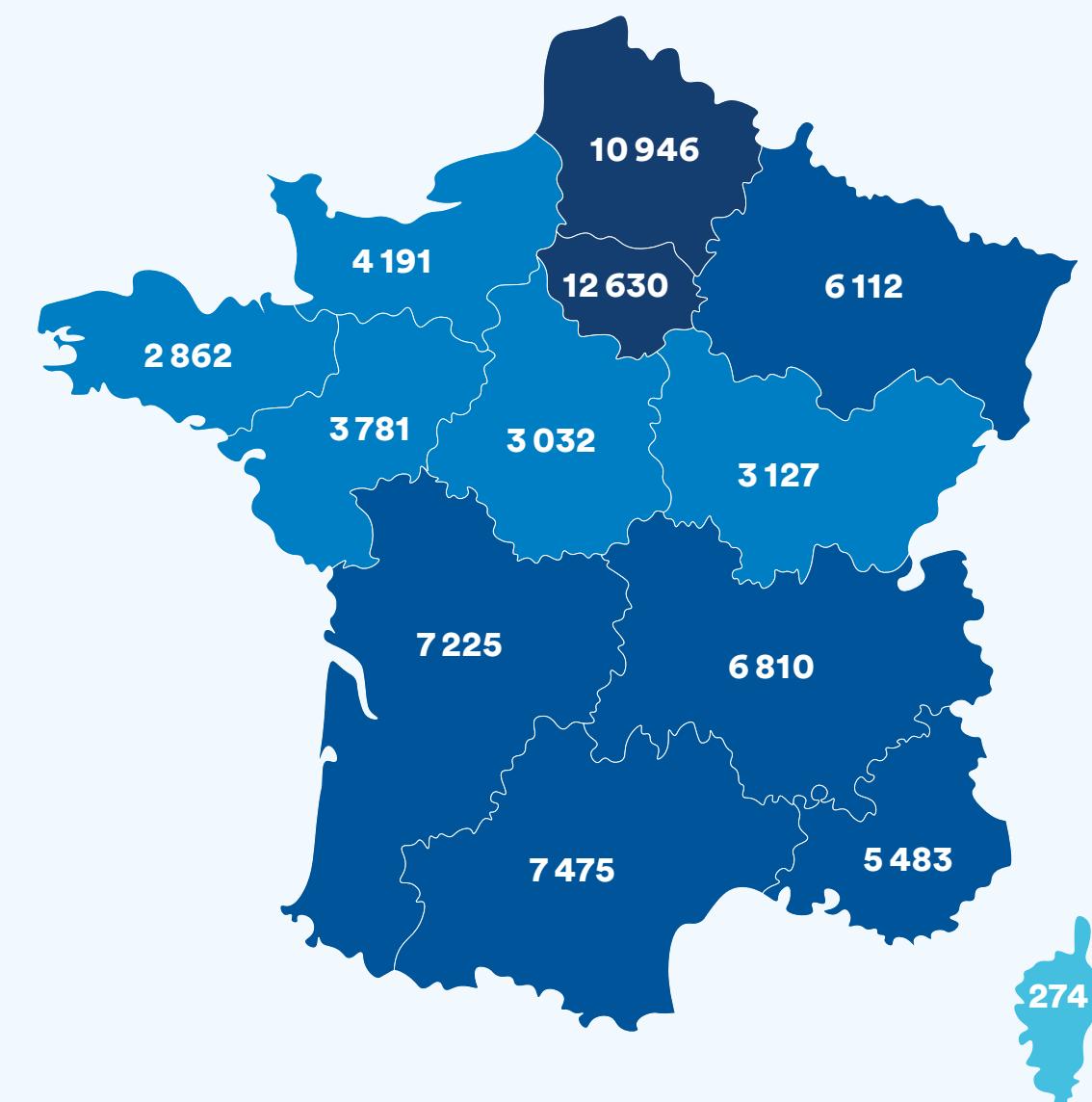
83 %
DE TAUX DE SÉLECTION

DONT **1 065** JAMO,

SOIT **44 %** DES PARTICIPANTS

10,2 M€
INVESTIS

Répartition des volontaires en mission de Service Civique en France par région en 2022

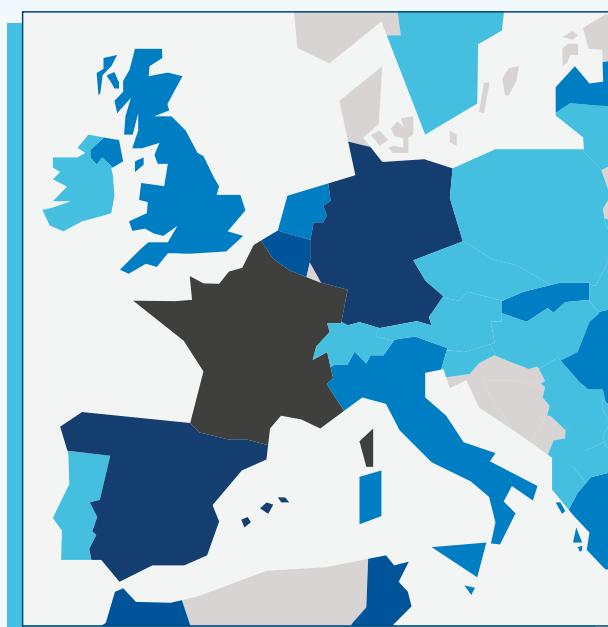
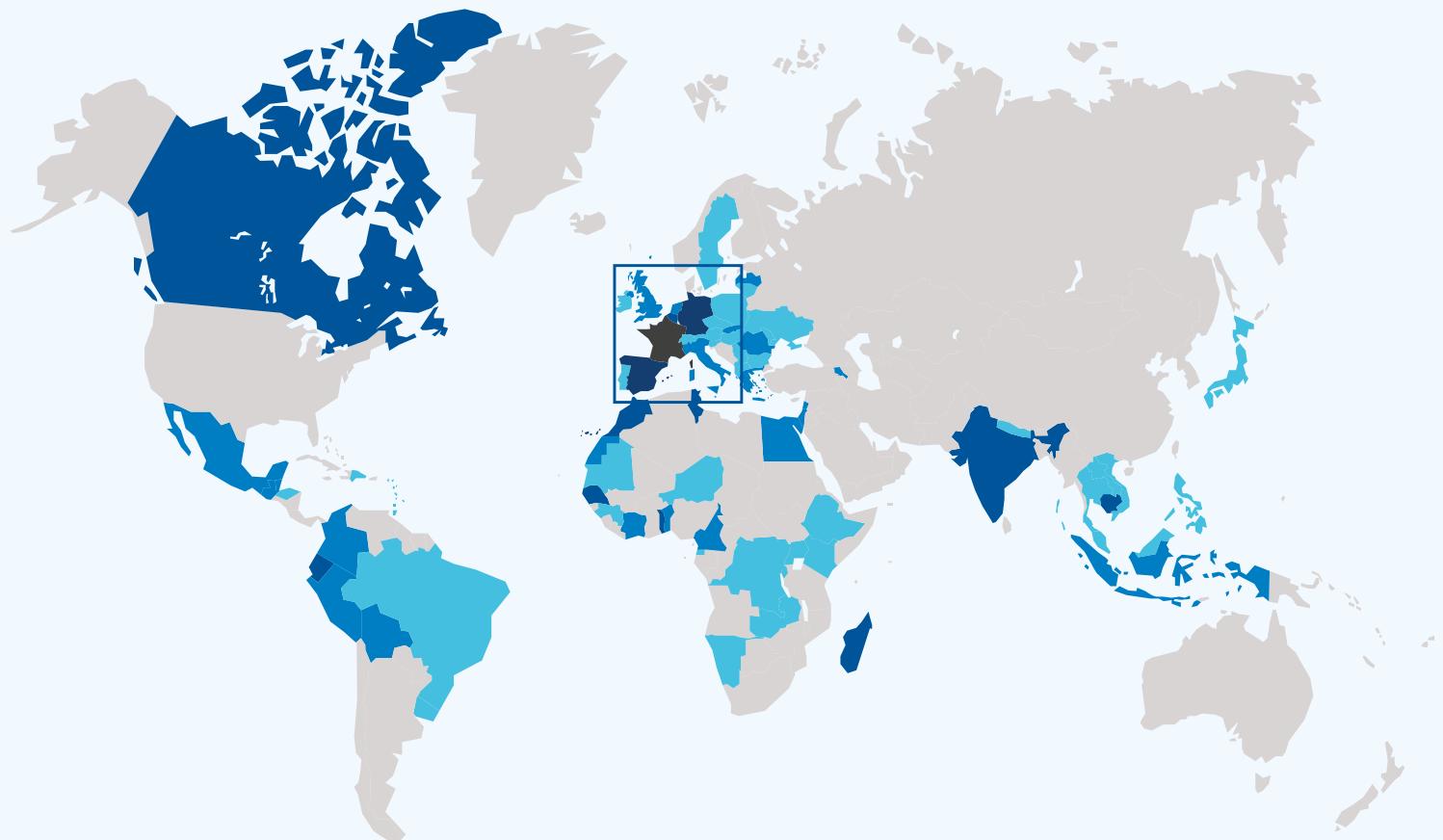


- + DE 8 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 4 001 ET 8 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 1 001 ET 4 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 50 ET 1 000 VOLONTAIRES

Sources : ASC ELISA (flux)

Présence des volontaires en mission de Service Civique dans le monde

Nombre de volontaires accueillis en Service Civique par pays en 2022



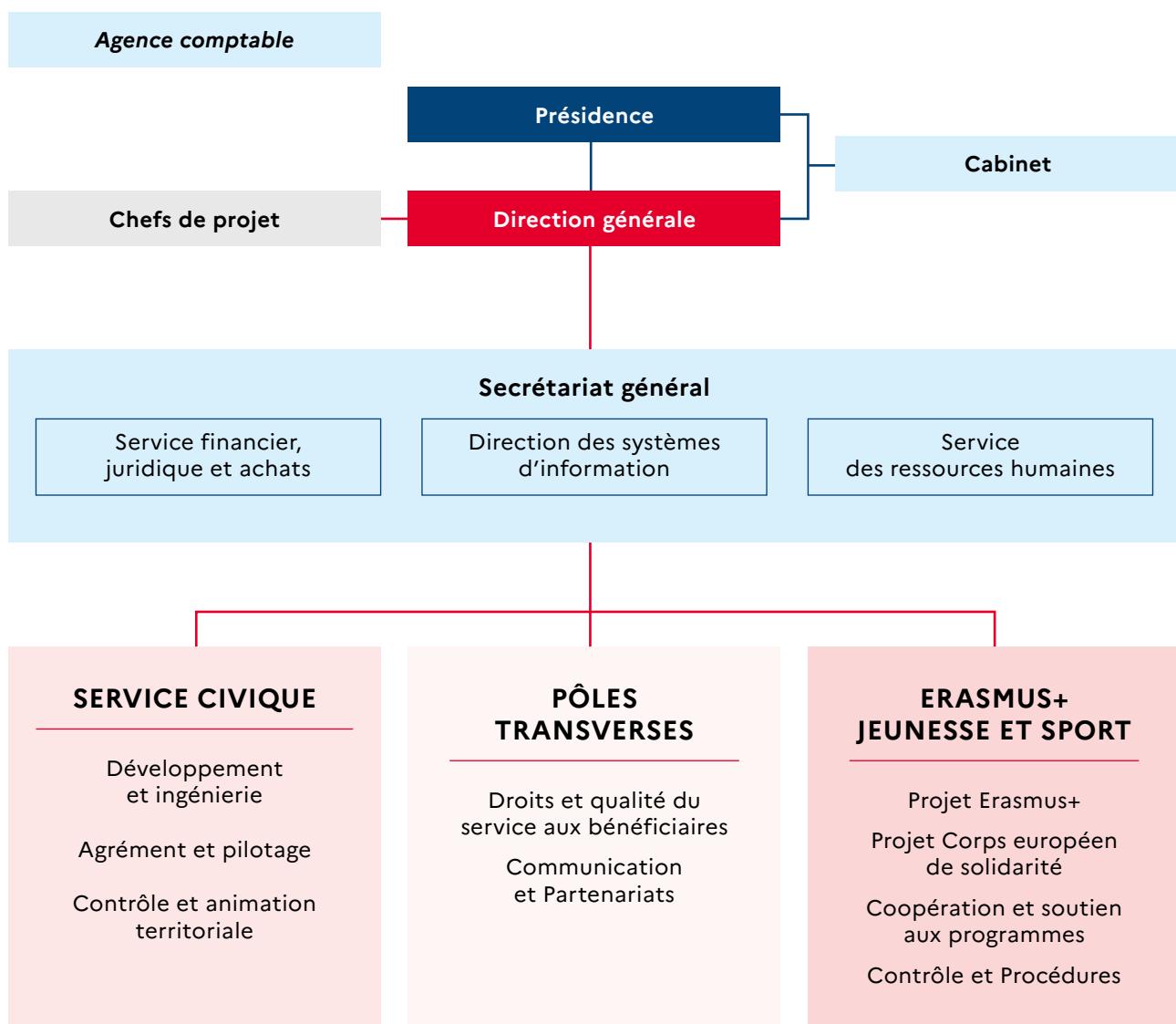
Structures labélisées CES par pays en 2022

Algérie	2
Égypte	6
Israël	9
Jordanie	8
Liban	4
Maroc	18
Palestine	10
Tunisie	16

- + DE 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 31 ET 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 10 ET 30 VOLONTAIRES
- DE 10 VOLONTAIRES

Sources : ASC ELISA

Comment sommes-nous organisés ?





Travailler au service de l'engagement des jeunes revient à garantir aux jeunes un terrain d'expression qui leur permette de grandir, de mieux se connaître et de s'émanciper. C'est aussi les accompagner dans leur diversité de profils, et leur donner les moyens de réaliser leurs projets personnels et professionnels pour qu'ils trouvent leur place dans la société. En ce sens, l'Agence du Service Civique joue un rôle essentiel aussi bien social que politique au sein de l'appareil démocratique, dans un souci de cohésion collective. C'est ce qui constitue une forte source de motivation chez moi.

Théo Fugier, chargé de mission au pôle contrôle et animation territoriale



NOS INSTANCES

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration prend les décisions stratégiques et l'ensemble des délibérations administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence. Il réunit les administrateurs du groupement d'intérêt public (GIP) : le Ministère chargé de la Jeunesse, le Ministère chargé du Budget, l'Agence nationale des cohésions des territoires (ANCT), le GIP France Volontaires, des représentants des services déconcentrés : la DRAJES de Normandie, des personnalités qualifiées : Benoît SERRE, vice-président de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines (ANDRH) et Jérôme QUERE, délégué général du Mouvement Européen, et la présidence de l'Agence : Béatrice ANGRAND jusqu'au 9 décembre 2022 et Nadia BELLAOUI à partir du 11 décembre 2022.

Comité stratégique du Service Civique

Il réunit des représentants de l'ensemble des parties prenantes du Service Civique : les organismes agréés associatifs et publics, le collège des volontaires, des parlementaires (Caroline COLOMBIER, députée de Charente; Luc GEISMAR, député de Loire-Atlantique; Sylvie GOY-CHAVENT, sénatrice de l'Ain; Olivier PACCAUD, sénateur de l'Oise) et des personnalités qualifiées (Alain REGNIER, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés et Olivier GALLAND, sociologue, directeur de recherche au CNRS, directeur du GEMASS de l'université Paris-IV, co-directeur de la Revue Française de sociologie, spécialisé en sociologie des âges de la vie et générations). Il débat des grandes orientations stratégiques du Service Civique pour éclairer les avis du Conseil d'administration. Le collège des volontaires représente, plus particulièrement les jeunes engagés en Service Civique en France et à l'international. Le Comité stratégique a été renouvelé en décembre 2022 pour une durée de trois ans.

Quelle chance d'exercer son métier de DSI et des fonctions support au service d'une mission pleine de sens.

Delphine Haudin, directrice des Systèmes d'Information

Rejoindre l'équipe de l'Agence du Service Civique, c'est donner du sens à son travail, être acteur de l'engagement des jeunes et de l'avenir de l'Europe.

Thérèse Massamba, pôle communication et partenariats



Comité national Erasmus+ et Corps européen de solidarité

Il réunit deux fois par an des représentants de l'ensemble des parties prenantes des programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et Corps européen de solidarité, à qui sont présentés l'état d'avancement des programmes et les problématiques rencontrées.

Comité permanent Erasmus+

Il réunit deux fois par an les deux agences nationales Erasmus+ (éducation formelle et non-formelle) et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Sa mission est de suivre les travaux en commun menés par les deux agences. Il permet également de partager les enjeux, les difficultés et solutions mises en œuvre par chacun.

Comment travaillons-nous sur le terrain ?

L'Agence du Service Civique est rattachée au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA) est sa tutelle directe. À l'échelle régionale, les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), à travers les référents Service Civique et les Responsables Europe et international pour la Jeunesse (REIJ), sont chargées du développement et du suivi du Service Civique et des programmes Erasmus + Jeunesse et Corps européen de solidarité sur leurs territoires.

LES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX, FERS DE LANCE DU DÉPLOIEMENT DU SERVICE CIVIQUE DANS LES TERRITOIRES

Le pilotage et la coordination de ce réseau est assuré par le pôle « Contrôle et animation territoriale » (CAT). Pour piloter son action sur l'ensemble du territoire national et ultra-marin, l'Agence s'appuie sur un réseau de référents positionnés au sein des Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et dans les Services Départementaux à l'Engagement, à la Jeunesse et aux Sports (SDJES). C'est grâce à ce réseau que le Service Civique se déploie au plus près des besoins des jeunes et des organismes. **Les préfets de région sont les délégués territoriaux de l'Agence** et les DRAJES les délégués territoriaux adjoints.

Missions des référents Service Civique

En lien avec l'Agence, les référents sont garants de la bonne mise en œuvre du Service Civique : ils veillent à la qualité des missions proposées et au respect du sens de l'engagement citoyen des volontaires. Grâce à leur vision

globale du territoire, les référents identifient les besoins des jeunes et des organismes et permettent de mettre localement en adéquation l'offre et la demande de missions.

Les référents accompagnent et contrôlent les projets d'accueil. Premiers interlocuteurs des structures qui souhaitent accueillir des jeunes en Service Civique au niveau régional, les référents les conseillent et les accompagnent pour définir leur projet d'accueil et demander l'agrément obligatoire pour proposer des missions. Ils instruisent ensuite, avec l'appui d'une équipe, les demandes d'agrément relevant de leur échelle géographique. À ce jour, près de 9 000 structures sont agréées au niveau local (sur 9 500 au total). Les référents sont également chargés de mener des contrôles

dans les organismes agréés afin de vérifier que les obligations sont bien respectées et que les missions s'effectuent dans des conditions satisfaisantes.

Les référents animent le réseau du Service Civique au niveau local. En lien avec les organismes d'accueil et les volontaires, ils ont ainsi la charge de faire connaître le dispositif qu'il s'agisse de sensibiliser la jeunesse, de valoriser les volontaires en mission, de consolider ou d'élargir le réseau des organismes. Ils organisent pour cela de nombreux événements à l'image de la quinzaine régionale du Service Civique qui s'est tenue à l'automne 2022 en Occitanie. Les référents assurent également la coordination interne, la mise en place du plan d'action régional et le pilotage des crédits régionaux.



Avec un programme inédit de 30 événements, pour certains co-organisés par les volontaires : forums, rencontres-débats, ateliers, actions "flash" et escape games citoyens, caravane itinérante, séminaire des tuteurs... la quinzaine régionale du Service Civique en Occitanie a été une réussite collective qui a convaincu les partenaires de renouveler l'événement. »

Rodolphe Berneise, Coordonnateur régional Service Civique; pôle Jeunesse, engagement et vie associative

Septembre 2022 : séminaire régional des correspondants territoriaux du Service Civique en Occitanie

Pendant 3 jours, du 12 au 14 septembre 2022, les 13 référents territoriaux d'Occitanie se sont réunis à l'initiative du référent régional, Rodophe Berneise, pour échanger sur la définition d'une stratégie régionale renouvelée du Service Civique. Des ateliers, co-animés avec des représentants de l'Agence ont permis de travailler sur les outils de pilotage du Service Civique mais aussi de proposer de nouvelles modalités pour recruter et accompagner les futurs volontaires dans une région marquée par une grande variété des profils et des enjeux territoriaux.

Des Pôles d'Appui pour renforcer les actions de proximité

Les « Pôles d'Appui » au développement du Service Civique sont une initiative expérimentale, proposée par les associations Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement dans le cadre de la montée en charge du volet Engagement du plan « 1 jeune, 1 solution ». Ils ont été déployés en 2021 et 2022 dans une vingtaine de départements sélectionnés au regard des potentialités de développement et du faible taux de pénétration du Service Civique. Ces pôles ont pour objectif de promouvoir le Service Civique auprès des jeunes et des structures d'accueil potentielles.

Dans chacun des départements, l'association vient en appui, au nom des services de l'État à des actions qui portent à la fois sur l'accompagnement des organismes, des collectivités mais aussi sur des actions « d'aller-vers » les jeunes. Cette opération est mise en place dans le cadre d'une feuille de route établie avec les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

La remontée des actions conduites, les outils de communication développés et les impacts au niveau local font l'objet d'un suivi régulier par l'Agence du Service Civique qui doit permettre de mieux penser la diversité des modalités d'actions locales selon la spécificité des territoires et des publics. 21 départements ont implanté des Pôles d'Appui en 2022.

LES RESPONSABLES EUROPE ET INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Dans chacune des Délégations Régionales et Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES), les Responsables Europe et international pour la Jeunesse (REIJ) assurent des missions de développement et d'accompagnement des programmes Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité. Grâce à leurs actions au quotidien sur le terrain, ils font connaître les programmes, assurent des actions de formation à destination des porteurs de projets actuels et potentiels et animent des réseaux d'acteurs de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Dans le cadre de la programmation 2021-2027, ils sont fortement mobilisés pour appuyer l'Agence, par exemple dans ses missions d'accréditation et de labellisation des structures, ou encore pour assurer des visites sur site.

organiser des événements et activités sur l'ensemble du territoire national, et ainsi participer à une meilleure connaissance des programmes européens d'engagement et de mobilité des jeunes.

Ils ont été particulièrement actifs en 2022, dans le contexte de l'année européenne de la jeunesse, pour

24 mars et 22 septembre 2022 : regroupements des REIJ par l'Agence Erasmus + France Jeunesse et Sport

Deux fois par an, l'Agence, en lien avec la DJEPVA, organise une journée de regroupement des REIJ, pour partager les actualités des programmes et échanger sur des thématiques communes. Le regroupement de mars a été l'occasion de présenter les activités TCA-NET de l'Agence, de réaliser un premier retour d'expérience sur les campagnes d'accréditation et de labellisation ou encore d'évoquer les stratégies de développement sur le programme Erasmus+. Lors du regroupement de septembre, les REIJ ont pu contribuer à l'élaboration du plan de travail 2023 de l'Agence.

Comment assurons-nous la qualité des engagements proposés aux jeunes et des projets financés ?

Parce qu'elles sont souvent la première porte d'entrée dans le monde de l'engagement, les missions de Service Civique ou les programmes Erasmus + Jeunesse et Sport doivent offrir les meilleures expériences possibles aux jeunes qui font le choix de se mettre au service de causes. La qualité des missions et projets soutenus fait donc partie des grandes priorités de l'Agence du Service Civique.

LE SERVICE CIVIQUE

Les opérations de contrôle sont inscrites dans les orientations stratégiques de l'Agence du Service Civique. Celle-ci établit tous les ans un programme de contrôle des agréments à partir d'un tableau de bord d'évaluation des risques. Cet outil vise à optimiser les contrôles des agréments. **Le pôle Contrôle et animation territoriale (CAT) impulse et coordonne le contrôle** en lien avec les services déconcentrés : formations, production de ressources communes, harmonisation des pratiques sont au centre de ses missions. Il rend compte de son activité au Conseil d'administration à qui il présente annuellement un bilan des contrôles de l'année N-1.

Dans un contexte encore marqué par la crise COVID, le niveau de contrôle a connu une légère reprise entre 2020 et 2021, tout particulièrement sur les agréments nationaux. Au total, 450 contrôles

ont pu être réalisés en association avec les services déconcentrés. Cela a conduit à 19 retraits d'agrément. La majorité des contrôles donne lieu à des lettres de recommandations qui permettent aux organismes, dans une démarche d'accompagnement encadrée par l'Agence, de proposer aux volontaires une expérience du Service Civique à la hauteur de leurs attentes et en adéquation avec les fondamentaux du Service Civique.

Plus globalement, cette démarche de contrôle a des effets positifs sur l'ensemble de l'écosystème du Service Civique :

- ◆ **Le contrôle sur site permet de recueillir la parole des volontaires** lors d'entretiens confidentiels qui rendent compte de la qualité de l'expérience vécue ;
- ◆ **Le contrôle est un outil d'évaluation interne et un levier d'amélioration** pour les organismes. Il est également un moyen pour l'Agence de

réinterroger ses outils de pilotage, notamment lors de l'agrément ;

- ◆ **Le contrôle est une garantie pour l'ensemble de la société du bon usage des finances publiques :** il permet d'assurer une action publique conforme au cadre prévu par le législateur.



LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Conformément aux règlements des programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et du Corps européen de solidarité (CES), les structures bénéficiant de financements doivent faire l'objet de contrôles par l'Agence, appelés « contrôles primaires » : Un plan de contrôles et d'audit annuel articule l'ensemble.

En 2022, cinq types de contrôle ont été réalisés par l'Agence sur les bénéficiaires des programmes Erasmus+ Jeunesse et du Corps européen de solidarité :

◆ **Le contrôle des rapports finaux** concerne tous les projets financés par l'Agence. À l'issue de leurs projets, pour percevoir le solde de leurs subventions, les structures envoient à l'Agence leur rapport final, qui est contrôlé de manière simplifiée sur la base d'éléments déclaratifs et d'un examen des résultats pédagogiques du projet. **En 2022, 452 rapports finaux ont été contrôlés par l'Agence.**

◆ **Le «contrôle approfondi» du rapport final** concerne 10% des projets financés. Il porte sur l'examen de l'ensemble des pièces de dépenses du projet et vise à examiner la réalité des coûts sur un projet. **En 2022, 63 contrôles approfondis ont été réalisés.**

◆ **Le contrôle par une visite sur site** se déroule pendant la réalisation du projet et concerne 2% des projets financés sur l'année. Ce moment favorise les échanges entre l'Agence, les associations et partenaires ainsi que les jeunes. Il permet d'examiner le déroulement du projet et de préconiser des ajustements pédagogiques ou de gestion. **37 structures ont reçu une visite sur site pédagogique en 2022.**

◆ **Un audit financier** a été réalisé en 2022, sur un projet de partenariat de coopération (action clé 2).

◆ **L'audit système, effectué auprès des principaux bénéficiaires des programmes** (organismes qui reçoivent les montants de subventions les plus élevés au cours de la programmation), est un contrôle sur site visant à

s'assurer que la structure respecte l'ensemble des obligations des programmes. Dans ce cadre l'Agence vérifie sur place la capacité opérationnelle du bénéficiaire à gérer les projets subventionnés (adéquation entre les projets et les moyens financiers et humains dont dispose la structure); l'Agence s'entretient également avec les jeunes et les partenaires sur la mise en œuvre concrète du projet. **En 2022, 8 structures ont été contrôlées dans ce cadre.**

Expériences d'engagement et impacts du Service Civique

LA SATISFACTION DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Depuis 2018, les volontaires sont invités à participer à une enquête un mois après leur mission de Service Civique. Cette dernière porte sur le déroulement de la mission, les conditions de sa réalisation mais également sur la place du Service Civique dans les parcours et les projets d'avenir. Ce processus d'évaluation continue permet à l'Agence du Service Civique de suivre ses progrès et de continuer à améliorer l'expérience des volontaires.

Alors que le Service Civique concerne désormais un dixième d'une classe d'âge pour les 16-25 ans², son développement va aujourd'hui de pair avec le maintien d'une expérience de grande qualité pour les volontaires. Le regard des jeunes sur leur expérience en Service Civique est toujours très positif : 87% se déclarant satisfaits de leur mission dont 57% très satisfaits.

L'analyse plus fine des facteurs de satisfaction permet également de réaffirmer toute la pertinence de la philosophie du Service Civique :

- ♦ Les jeunes ayant eu un contact avec le public tous les jours lors de leur mission se montrent ainsi davantage satisfaits (61% sont « très satisfaits » contre 57% pour l'ensemble des volontaires);

- ♦ Le taux de satisfaction est également plus élevé pour ceux qui ont eu le sentiment d'une relation de qualité avec leur tuteur (69% sont « très satisfaits »);
- ♦ Enfin, les jeunes sont particulièrement satisfaits lorsqu'ils ont eu l'occasion de suivre une formation civique et citoyenne (62%).

Ce dispositif d'évaluation sera par ailleurs complété dès cette année par une nouvelle interrogation des volontaires 1 an après la fin de leur mission, afin de mesurer les impacts de l'expérience à plus longue échéance.

L'IMPACT DU SERVICE CIVIQUE

Au-delà de la consultation des volontaires à la suite de leur mission, l'Agence du Service Civique s'est également engagée à mesurer l'impact de ces dispositifs en matière d'insertion professionnelle. L'Agence s'appuie aujourd'hui sur l'expertise du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) pour mieux comprendre les trajectoires des volontaires et les comparer à l'ensemble de leur génération.

L'étude Génération qui retrace les trois premières années de vie active des jeunes sortis de formation initiale en 2017 permet d'établir certains constats au sujet de l'insertion professionnelle des anciens volontaires :

- ♦ Un an après la fin de leur Service Civique, près de 7 jeunes sur 10 sont dans une situation favorable : 49% des anciens volontaires ont un emploi, 20% en cherchent un, et 20% sont en formation ou en reprise d'étude (20%). Seuls 11% sont inactifs ou dans une autre situation.
- ♦ L'impact est particulièrement positif pour les jeunes les plus fragiles face au marché du travail : les jeunes diplômés de niveau secondaire ou sans diplôme ayant effectué un Service Civique sont mieux insérés sur le marché de l'emploi (dans une comparaison avec des jeunes au profil similaire).
- ♦ À profil égal, les jeunes ayant effectué un Service Civique sont plus nombreux que les autres à reprendre des études ou une formation trois années après la fin de leur formation initiale. Le Service Civique permet donc des découvertes professionnelles, crée des vocations ou contribue à des réorientations scolaires et professionnelles.



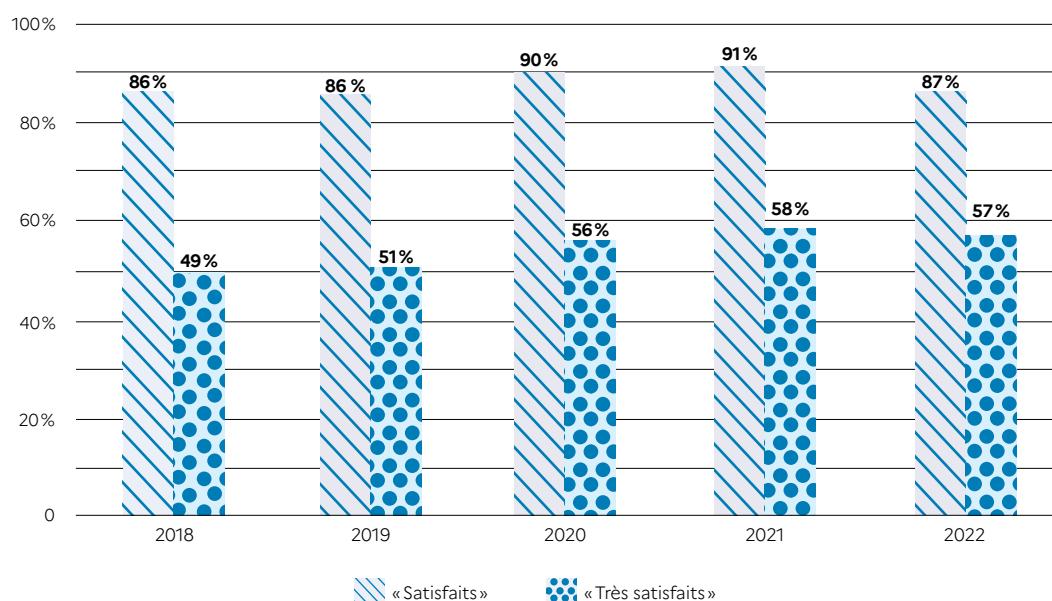
Ça m'a réveillé, ça m'a appris à me débrouiller tout seul, on développe plein de compétences grâce au Service Civique ça a vraiment changé ma vie. »

Jean-Christian ayant fait son Service Civique chez Zup de Co, association qui lutte contre l'échec scolaire

- ◆ **Le Service Civique conduit plus souvent les volontaires à des métiers tournés vers autrui.** Les anciens volontaires en Service Civique sont attirés par le secteur public et associatif : 26 % des anciens volontaires travaillent dans le secteur public et 19 % dans une

association, contre respectivement 15 % et 8 % pour l'ensemble des jeunes. Certains métiers sont sur-représentés parmi les anciens volontaires comme éducateur sportif, assistant de service social, éducateur spécialisé, bibliothécaire, ou encore animateur socio-culturel et de loisirs.

Évolution de la satisfaction des volontaires sur leur expérience en Service Civique



LE RÔLE DE LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE (FCC)

La Formation Civique et Citoyenne (FCC) doit obligatoirement être effectuée par les volontaires en Service Civique au cours de leur mission. La FCC se compose de deux volets : théorique d'une part sur un sujet laissé libre aux jeunes parmi 34 thématiques; pratique d'autre part et qui vise à démocratiser la formation de Prévention Secours de niveau 1 (PSC1).

Au moment où plusieurs modifications juridiques majeures entraient en vigueur (instruction du 30 avril 2021 relative aux modalités de cadrage de la FCC; décret du 10 mai 2021 fixant à 2 jours la durée de la FCC théorique, décret du 31 décembre 2021 faisant

des programmes de FCC organisées par les organismes un élément de la complétude du dossier d'agrément), une enquête menée en décembre 2021 auprès des organismes à agrément national a permis de mieux connaître les modalités d'organisation et de réception de ces formations.

Il apparaît ainsi qu'un quart des organismes préfère organiser eux-mêmes la Formation Civique et Citoyenne de leurs volontaires, tandis que la moitié opte pour une organisation mutualisée avec d'autres organismes. Dans 20% des cas, le volet théorique de

la Formation Civique et Citoyenne se déroulait sur une seule journée. Les thèmes les plus abordés sont ceux de l'engagement, des discriminations et de l'écologie. **Cette première enquête a permis de nourrir un groupe de travail destiné à la Formation Civique et Citoyenne, composé de membres du Comité stratégique et de référents territoriaux, axé sur l'attractivité de la formation auprès des volontaires.** Des réflexions sur l'offre de formation, sur sa construction et sa diffusion auprès des volontaires et sur les freins à sa réalisation sont également à l'étude.



J'ai beaucoup apprécié car j'avais un sujet qui me plaisait, le harcèlement... C'était fait par une thérapeute, c'était très enrichissant, on n'était pas nombreux. Tout le monde échangeait. La deuxième formation était sur l'environnement, la protection de l'océan. Très intéressante »

Groupe 2, Volontaires, Secteur associatif

L'accompagnement au projet d'avenir et la valorisation des compétences acquises dans le cadre du Service Civique : un partenariat avec la plateforme DiagOriente

Présentée en Comité stratégique en janvier 2022, la plateforme DiagOriente, start-up d'État incubée par la Direction interministérielle du numérique (DINUM), fait aujourd'hui partie des outils utilisés par l'Agence pour poursuivre deux objectifs : **renforcer l'outilage des tuteurs dans leur mission d'accompagnement au projet d'avenir et insérer plus facilement l'engagement en Service Civique dans le parcours des jeunes.**

Le renforcement de l'outilage des tuteurs se traduit par la **dématerrialisation, sur la plateforme du bilan nominatif et du livret d'accompagnement du volontaire, par l'accès à un centre de ressources et à des formations en ligne, dédiées au Service Civique**. Déjà en lien avec les services publics de l'emploi et d'autres partenaires de l'Agence, l'utilisation de DiagOriente permettra de renforcer le tuiage entre l'avant et l'après Service Civique, pour tous les volontaires. En cette première année d'utilisation, **ce sont près de 18 000 volontaires de Service Civique qui ont réalisé leurs bilans nominatifs en ligne.**

Focus sur les fins anticipées de missions de Service Civique

Parmi l'ensemble des contrats de Service Civique signés en 2021, **22,8 % se sont terminés de manière anticipée**.

Différents motifs sont à l'origine de ces ruptures. Les principaux sont :

- Une embauche (CDD ou CDI) ou une reprise d'études (43 %);
- Un commun accord entre les parties (30 %);
- Un abandon de poste (17 %).

Les données analysées ici sont celles de l'année 2021, l'ensemble des contrats ayant débuté en 2022 n'étant pas achevés à la date de publication du présent rapport.

Focus sur le réseau RAY

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport participe aux travaux de recherches et d'analyse du réseau RAY (**Research-based analysis of European Youth programmes**) sur les programmes de jeunesse. En 2022, le réseau a poursuivi la dissémination de ses recherches en investissant davantage les plateformes en ligne et a orienté ses travaux sur l'inclusion, le travail de jeunesse et le numérique ou encore les jeunes et les politiques de jeunesse après la pandémie.

Les travaux ont permis la réorientation de la stratégie de recherche post-pandémie, ainsi que le renouvellement des modèles de questionnaires d'enquête et du processus de collecte des données, en y intégrant une approche juridique et technique sur la protection des données. En 2023, le réseau RAY étudiera notamment la **coopération stratégique inter-agences Beyond Borders** qui vise à développer la coopération avec les pays du voisinage dans le cadre des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité. Son lancement s'est tenu à Paris en juin 2022. Cette étude contribuera à mieux objectiver les enjeux de cette coopération avec le voisinage et alimentera la stratégie à moyen et long terme.



Les temps forts de l'année 2022



Lancement de la campagne de communication du Service Civique « le Choix de s'engager »

L'Agence du Service Civique a lancé sa nouvelle campagne de communication pour le Service Civique *Le choix de s'engager* dans les locaux de l'Afev (associations d'aide aux jeunes notamment sur les thématiques d'éducation) à Marseille, en présence de Jean-Michel Blanquer, (ancien) Ministre de l'Éducation Nationale et de Sarah El Haïry, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service National Universel. Cette campagne avait pour objectif de donner envie aux jeunes de s'engager, en offrant une perspective face à un avenir incertain et au service des enjeux de demain.



Séminaire « Tremplin Europe Grenoble »

Ce séminaire a permis à des associations et collectivités territoriales d'échanger des bonnes pratiques sur la mise en place de projets de jeunes en lien avec le développement durable et la protection de l'environnement.



Connexion Solidaire

Au cours de cet événement, l'Agence a mobilisé 350 jeunes autour d'actions de solidarité et d'un temps festif pour valoriser le Service Civique, Erasmus+ Jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité.



Génération 2024

Pour fêter la première année du programme Génération 2024, l'ancienne présidente de l'Agence du Service Civique Béatrice Angrand, Tony Estanguet, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Brigitte Henriques, ancienne Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) ont rencontré une cinquantaine de jeunes volontaires de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physiques (UFOLEP) en mission de Service Civique Génération 2024, rassemblés autour d'ateliers sportifs et citoyens.



25 juin

Festival Solidays

Une cohorte de jeunes volontaires en Service Civique et du Corps européen de solidarité ont rencontré et échangé autour de leur engagement avec les festivaliers sur le village des solidarités.



22 novembre

Congrès des Maires

Une convention de partenariat a été signé avec l'Association des Maires de France (AMF) et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) pour faire connaître l'opportunité que représente le Service Civique pour les jeunes, les communes, les intercommunalités et leurs habitants. La convention vise aussi à favoriser l'accueil de jeunes volontaires en mission de Service Civique au sein des collectivités territoriales.



22-24 novembre

Foire internationale aux outils pédagogiques

Lors de la clôture de l'année européenne de la Jeunesse, des jeunes volontaires ont pu échanger avec la Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service National Universel sur leurs motivations pour s'engager aujourd'hui et leurs attentes vis-à-vis de l'Europe.



30 novembre-2 décembre

Salon Européen de l'Éducation

L'Agence du Service Civique et des volontaires étaient présents sur un stand dédié au Service Civique, pour valoriser les programmes d'engagement auprès des jeunes et leur offrir la possibilité de faire du service de l'intérêt général une étape dans leur parcours d'avenir.

2022 : l'année européenne de la jeunesse

En 2022, les activités de l'Agence ont pris une dimension particulière à l'occasion de l'année européenne de la jeunesse et dans le cadre de la Présidence Française du Conseil de l'Union européenne au premier semestre. Du fait de ses missions, l'Agence est un acteur majeur de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes. L'Agence s'est donc mobilisée au travers d'événements spécifiques, en impliquant les jeunes et en étant force de propositions.

DES ÉVÉNEMENTS EN COHÉRENCE AVEC LES PRIORITÉS NATIONALES

Tout au long de l'année 2022, l'Agence a organisé et participé à des événements valorisant les priorités fixées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

L'Agence a impliqué les volontaires en Service Civique et Corps européen de solidarité, ainsi que des participants au programme Erasmus + Jeunesse et Sport lors de plusieurs événements pour répondre à l'objectif de « *Faire vivre l'Europe avec et pour les jeunes* » :

- ◆ **Au cours du douzième anniversaire de l'Agence du Service Civique,** un challenge a permis de valoriser des missions menées en binôme par des jeunes Français en Service Civique et des jeunes européens en Corps européen de solidarité.
- ◆ **Lors de l'événement « Connexion solidaire », organisé le 18 mai 2022,** l'Agence a mobilisé plus de 350 jeunes sur des missions de solidarité en France métropolitaine, en outre-mer, en Allemagne et au Maroc. L'ensemble des jeunes participants se sont retrouvés en ligne et en présentiel en fin de journée pour un temps convivial et festif de valorisation de l'ensemble des programmes portés par l'Agence.

L'Agence a également contribué à des événements organisés par des partenaires, en intervenant ou en valorisant des projets de bénéficiaires : célébration du 35^e anniversaire du programme Erasmus+, organisé par l'Agence Erasmus+ France Éducation et Formation; séminaire sur la participation des jeunes; conférence européenne pour la jeunesse pilotée par la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) et le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP).

Afin de répondre à l'objectif d'**« Une Europe verte et durable »**, l'Agence a également mis le développement durable au cœur de ces activités en 2022 :

- ◆ **Le séminaire « Greenoble » organisé en avril 2022 a permis de présenter les opportunités offertes par les programmes pour mettre en œuvre des projets sur la thématique du développement durable.**
- ◆ **La Foire aux outils pédagogiques francophones a permis aux participants et aux associations locales de se rencontrer et d'échanger sur les méthodes**





et les outils utilisés, pour sensibiliser les jeunes et leur permettre d'agir en faveur du développement durable. Cet événement a réuni à Marseille 36 participants francophones ou francophiles de 11 pays différents autour d'ateliers de présentation d'outils pédagogiques pendant 3 jours.

- ◆ Dans le même objectif et sur un format similaire, la Foire aux outils pédagogiques internationale a réuni à Marseille 150 participants de 38 pays.

Autre préoccupation majeure de l'Agence du Service Civique, la **reconnaissance des compétences civiques et sociales** a fait l'objet d'une conférence, le 4 avril 2022, sur la valorisation des compétences acquises dans le cadre des dispositifs non-formels de mobilité (« Donnons du pouvoir aux compétences acquises par les jeunes »). Cet événement a réuni des acteurs nationaux et des directeurs d'Agences nationales Erasmus+ Jeunesse d'autres pays européens. Il a été l'occasion de présenter la nouvelle stratégie relative aux certificats Youthpass et de formuler des propositions pour renforcer la valorisation de ces compétences.

UNE VISIBILITÉ ACCRUE À L'ÉCHELLE NATIONALE ET EUROPÉENNE

L'Agence a connu une forte visibilité en accueillant la réunion informelle des directeurs d'Agences nationales Erasmus+ Jeunesse et du Corps européen de solidarité du 5 au 7 avril 2022. Durant trois jours, les directeurs et directrices de l'ensemble des Agences nationales en Europe ont travaillé sur la mise en œuvre des programmes pour la période 2021-2027, sur les conséquences de la crise sanitaire, ou encore sur les réponses que peuvent apporter les programmes aux conséquences de la guerre en Ukraine.

L'Agence a également été mise en valeur par la Secrétaire d'État en charge de la Jeunesse et du Service National Universel, Sarah El Haïry, qui a choisi de **clôturer l'année européenne de la jeunesse à l'occasion de la Foire internationale aux outils pédagogiques, à Marseille, le 24 novembre dernier**.

UN SOUTIEN À L'ENGAGEMENT ET À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE DES JEUNES

Tout au long de l'année 2022, l'Agence a été force de propositions, notamment pour renforcer les synergies entre les programmes nationaux et européens :

- ◆ L'Agence a présenté son modèle d'opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité des jeunes, et les synergies entre le Service Civique, Erasmus+ Jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité lors d'une activité d'apprentissage par les pairs (« Peer learning activity ») organisée par la Commission européenne en avril 2022.
- ◆ L'Agence a également accueilli avec enthousiasme la recommandation du Conseil de l'Union européenne du 5 avril 2022, qui encourage les synergies entre les programmes nationaux et européens d'engagement et de mobilité européenne des jeunes. Cette mise en avant des articulations nécessaires entre dispositifs nationaux et européens renforce l'Agence et les programmes qu'elle porte.

2022 : une année au service de l'attractivité des programmes

Face à la multiplication des dispositifs et des offres proposées aux jeunes, l'Agence du Service Civique a voulu renouveler sa stratégie pour permettre à la jeunesse de faire le choix de l'engagement. Dans ce contexte, la nouvelle stratégie a été pensée pour s'adapter aux habitudes, aux attentes et aux pratiques de la jeunesse.

UNE COMMUNICATION CIBLÉE POUR SOUTENIR LE RECRUTEMENT

En 2022 la stratégie de communication de l'Agence du Service Civique a évolué vers une communication de recrutement. Dans cette optique, une version refondue du site a été mise en ligne fin décembre 2021. Pour accompagner le recrutement et son optimisation pour les utilisateurs, l'Agence a retravaillé son positionnement éditorial sur l'ensemble des outils digitaux en produisant des contenus engageants (vidéos, posts pour les réseaux sociaux...) et en optimisant le calendrier de diffusion en fonction des moments clés dans le parcours d'orientation des jeunes. **La communication pour le Service Civique s'est réorientée plus largement vers une communication partant des jeunes et de leurs besoins.**

À ce titre, l'Agence a :

- ◆ **Conçu une nouvelle campagne du Service Civique autour du déclic,** c'est-à-dire de la prise de conscience des bénéfices d'une mission pour soi et pour les autres. La campagne a été conçue pour soutenir les acteurs dans leur recrutement avec la mise en place une stratégie d'achats médias performante;
- ◆ **Renforcé sa présence sur les réseaux sociaux** tout en adaptant les messages aux publics cibles (parents prescripteurs pour Facebook, jeunes pour Instagram et YouTube);
- ◆ **Mis en place une nouvelle stratégie de diffusion des missions** de Service Civique pour permettre une meilleure visibilité et un accroissement du nombre de candidats (avec une option «partager» pour les missions publiées sur les sites, et le développement de widgets).





© Jimmy Seng Tristao

UN ACCOMPAGNEMENT ET UN SOUTIEN AUPRÈS DES ORGANISMES D'ACCUEIL

En juin 2022, afin de soutenir les organismes dans leur activité de recrutement, l'Agence du Service Civique a organisé une journée de réflexion et de partage de bonnes pratiques rassemblant près d'une centaine de personnes, en collaboration avec des partenaires experts du Service Civique.

Les organismes ont ainsi participé à différents ateliers : amélioration de la rédaction des annonces; stratégie de communication et diversification des canaux de diffusion; partage de pratiques alternatives de recrutement; recrutement et accueil de jeunes en situation de handicap ou encore prise en main du parcours utilisateurs du nouveau site de l'Agence du Service Civique. **Une journée qui a permis de renforcer les liens entre la communauté d'acteurs du Service Civique.**

LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES EUROPÉENS POUR LA PÉRIODE 2021-2027

Pour la période 2021-2027, le budget du programme Erasmus+ a connu une hausse de 80 % par rapport à la période précédente. Cette forte augmentation implique un travail de développement par l'Agence, afin d'identifier de nouveaux porteurs de projets.

Cela s'est traduit en 2022 par :

- ◆ **L'organisation de temps d'information sur la programmation 2021-2027** (webinaires régionaux, sessions de questions/réponses, interventions auprès des réseaux d'information jeunesse, formations des Responsables Europe et International pour la Jeunesse);
- ◆ **Des actions de communication sur les nouvelles sous-actions intégrées au volet Jeunesse du programme Erasmus+** (activités de participation des jeunes, DiscoverEU inclusion);

- ◆ Des activités de promotion des programmes ciblées sur certains publics cibles, représentant un vivier de porteurs de projets potentiels (collectivités territoriales, acteurs du développement durable, secteur culturel).

L'Agence a par ailleurs déployé une stratégie de communication autour du dispositif **DiscoverEU**, permettant aux jeunes de 18 ans de voyager gratuitement en train jusqu'à un mois. Cette campagne a permis, pour la première fois en 2022, que l'ensemble des places allouées à la France soit distribué.

Concernant le Corps européen de solidarité, l'Agence a poursuivi son travail de développement du programme et a labellisé 113 structures supplémentaires. La France compte désormais 560 structures labellisées (410 bénéficiant uniquement d'un label simple; 150 bénéficiant également d'un label lead), ce qui la place au **premier rang de l'ensemble des pays européens**.

2022 : une année au service de l'inclusion

Partie intégrante de l'ADN du Service Civique et des programmes européens, l'inclusion est un enjeu central en faveur duquel l'Agence organise son action : au service de tous et pour chacun. Qu'elle vise les jeunes, les bénéficiaires des programmes, ou encore les territoires, les actions en faveur de l'inclusion ont été un objectif prioritaire de l'année 2022.

AU SERVICE DE L'INCLUSION DES JEUNES

Pour que le Service Civique et les programmes européens soient aussi des outils et des espaces d'inclusion à destination des publics les plus éloignés, l'Agence développe une série d'actions comme les appels à projets dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune, en faveur des jeunes pris en charge par la protection judiciaire, le programme Volont'R pour les primo-arrivants et réfugiés, l'accompagnement du décrochage scolaire, l'adaptation des missions aux situations de handicap ou des actions pour permettre à davantage de jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) de participer aux projets Erasmus+ et Corps européen de solidarité.

Contrat d'Engagement Jeune et Service Civique

Lancé à la sortie de la crise sanitaire, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (ou de moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi, dans le cadre d'un programme intensif d'accompagnement pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions). En raison de son impact sur la remobilisation, la prise de confiance en soi et l'acquisition de compétences sociales, le Service

Civique figure parmi les solutions structurantes offertes aux jeunes pendant leur parcours de CEJ.

Chaque mois, plusieurs milliers de jeunes effectuent une mission de Service Civique dans le cadre du CEJ. Doté d'un budget de 15 millions d'euros, et en partenariat avec le ministère du Travail, l'Agence du Service Civique a ainsi lancé en 2022 un appel à projets national et des déclinaisons régionales pour sélectionner des projets permettant d'améliorer l'accessibilité des missions dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune. **Au niveau national, 9 projets lauréats ont ainsi été retenus et plus de 70 projets au niveau régional.**

Un appel à projets pour les jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse

En partenariat avec la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), l'Agence du Service Civique a lancé en juillet 2022 un appel à projets qui vise à améliorer l'accès au Service Civique pour les jeunes pris en charge par les services de la Protection judiciaire de la jeunesse. Doté d'un budget de 225 000 euros, il permet aux projets lauréats de recruter 150 jeunes avec un soutien financier pouvant aller jusqu'à 1 500 euros par volontaire accompagné. Cet appel à projets a rencontré un vrai succès, avec plus de 30 candidatures et 17 projets lauréats.

Le Service Civique comme solution pour les décrocheurs scolaires

Aux côtés d'autres dispositifs de remobilisation, le Service Civique a démontré son impact positif sur le parcours des décrocheurs. L'Agence vise ainsi à contribuer à la prévention du décrochage et à faire du Service Civique une solution pour les jeunes en situation de décrochage scolaire.

En 2022, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Agence du Service Civique a lancé une communication nationale diffusée auprès des recteurs. Un kit pour «accueillir des mineurs dans le dispositif Service Civique» a été créé afin d'accompagner à la prise en main de l'accueil et l'accompagnement des décrocheurs scolaires. Ce kit est accessible à tous et disponible sur le site de l'Agence.

Adapter les missions de Service Civique aux personnes en situation de handicap

L'accessibilité du Service Civique pour les jeunes en situation de handicap reste une priorité stratégique de l'Agence, avec des objectifs en constante augmentation chaque année. Pour les atteindre, des initiatives d'organismes sont soutenues et un plan de communication continu et multicanal diffuse des informations relatives aux adaptations et aux aides compensatoires mises



à disposition des jeunes qui s'engagent. Des actions de sensibilisation et de formation auprès des tuteurs et du personnel encadrant des organismes d'accueil sont également portées par l'Agence du Service Civique. Ce plan d'actions porte ses fruits puisqu'en 2022, l'objectif annuel de 2% a été dépassé (2,2%) avec une augmentation de 0,4 points par rapport à 2021 (1,8%).

L'inclusion : la priorité des programmes européens

En 2022 et dans la continuité des années précédentes, les démarches de l'Agence ont permis une participation importante des jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) aux projets Erasmus+ et Corps européen de solidarité. Ils représentent ainsi 45 % des participants aux projets de volontariat CES financés par l'Agence et 37 % des participants aux projets d'échanges de jeunes Erasmus+. Pour que le jeunes en situation de handicap bénéficient de la mobilité transnationale, l'Agence a par ailleurs amorcé une dynamique inter-associative régionale en partenariat avec la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) Auvergne-Rhône-Alpes.

Une capitalisation de bonnes pratiques mises en œuvre par des porteurs de projets de la région a permis la publication d'un recueil de «*projets de mobilité européenne et internationale incluant des jeunes en situation de handicap*». Il recense des exemples de mobilités individuelles ou de groupes, d'envoi ou d'accueil et formule des préconisations pour concevoir un projet inclusif. Diffusé à l'échelle nationale, il a fait l'objet d'une mise en accessibilité pour non et mal voyants. Un séminaire organisé en mai 2022 à Lyon avec une quarantaine de structures d'éducation populaire et du secteur du handicap a initié une dynamique inter-associative avec pour objectif final, le dépôt d'un projet commun sur Erasmus+.

AU SERVICE DE L'INCLUSION DE TOUS LES BENEFICIAIRES

Pour que l'action du Service Civique et des programmes européens soit durablement au service de tous, l'Agence déploie des programmes de solidarité auprès des individus qui en ont le plus besoin et en fonction du contexte social et économique du pays. L'ensemble des acteurs engagés et de l'écosystème de l'Agence du Service Civique est mis à contribution dans cette perspective.

Volont'R, le programme de Service Civique pour les primo-arrivants et les réfugiés

Lancé en 2019 par la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) en partenariat avec l'Agence du Service Civique, le programme Volont'R s'organise en deux volets : il propose d'une part des missions pour permettre aux jeunes réfugiés et étrangers primo-arrivants de s'engager, et d'autre part des missions de solidarité dont les réfugiés sont bénéficiaires. Ce volet est mis en œuvre par des collectivités et des structures associatives sélectionnées par des appels à projets régionaux.

En 2022, et pour la première fois, l'Agence a contribué au déploiement du programme dans son volet engagement des jeunes primo arrivants et des réfugiés, en augmentant le budget de 500 000 euros supplémentaires. Cette contribution a permis de mobiliser en moyenne une enveloppe de 1586 euros par jeune étranger, pour un objectif de 650 volontaires réfugiés et étrangers primo-arrivants, et la réalisation de 30 % de missions supplémentaires par rapport à 2021.

Lors de son lancement, Volont'R s'était donné pour objectif d'avoir fait découvrir l'engagement citoyen à 10 000 jeunes d'ici 2022. L'objectif est pleinement atteint, dans la mesure,

où à la fin de l'année 2022, plus de 11 000 jeunes avaient effectué une mission sur cette thématique.

Au service de la solidarité intergénérationnelle

Le nombre de volontaires en Service Civique engagés auprès des aînés, à domicile ou dans des établissements, ne cesse d'augmenter. En 2022, 6 229 volontaires se sont engagés sur des missions autour de la solidarité intergénérationnelle, ce qui représente 7,5 % de l'ensemble des volontaires engagés.

Cette dynamique est en grande partie liée au succès du programme «Service Civique Solidarité Seniors» lancé en 2021, qui poursuit son développement, fédère l'écosystème des organismes non lucratifs du secteur du grand âge avec l'ambition de recruter 10 000 jeunes par an d'ici à 2026.

Un nouveau modèle de formation sur l'inclusion pour les porteurs de projets européens

En 2022, les organisations souhaitant approfondir l'inclusion de leurs projets de volontariat, dans le cadre du Corps européen de solidarité, ont pu bénéficier d'un premier parcours en trois étapes spécifiquement conçu autour de cette thématique. **La vingtaine de participants a pu réfléchir autour de la notion d'inclusion, rencontrer des partenaires potentiels et identifier des acteurs ressources, pour mieux comprendre les leviers du programme et connaître les outils mis à disposition pour monter un projet inclusif.** Cette expérimentation a permis de stabiliser un modèle qui sera mis en œuvre en 2023.

L'exemple du projet «Europe Convergence» Bourgogne-Franche-Comté (Erasmus+ Mobilité des acteurs de jeunesse)

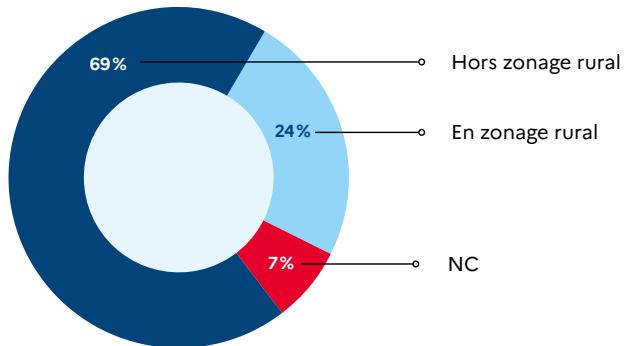
Le projet «Europe Convergence» a permis à une quarantaine de jeunes professionnels du journalisme, de la musique, de la communication et de la cuisine de se rencontrer pendant 3 semaines, tour à tour dans leurs pays respectifs. Initialement prévu en 2020 puis en 2021, le projet a finalement pu se dérouler en 2022 à Dijon, Mondovi et Torres Vedras. L'objectif : apprendre les uns des autres, se perfectionner dans son domaine d'activités et débattre de thématiques européennes communes telles que l'écologie et la démocratie. **Un ensemble d'activités leur a été proposée (ateliers, concerts, création media...) pour favoriser l'interconnaissance et faire converger les compétences de chacun. Le projet est à la fois éducatif (apprentissage informel), interculturel, trans-sectoriel et engagé.**

AU SERVICE DE L'INCLUSION POUR LES TERRITOIRES

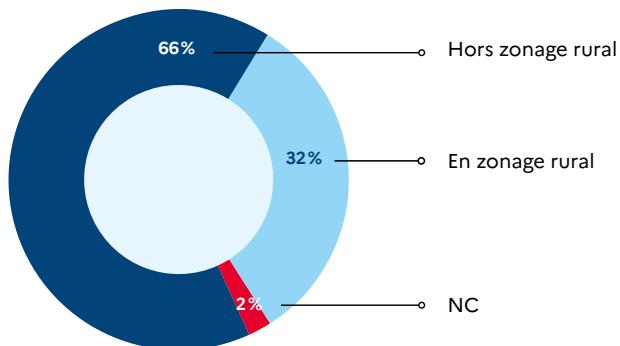
22 millions de Français vivent en zones rurales. Les ruralités sont donc plurielles, chacune avec ses spécificités, ses atouts et ses défis. De la même manière, **chaque jeune issu de la ruralité a un parcours et des envies qui sont impactées par le territoire dans lequel il vit.** Leur engagement pour l'intérêt général dans les territoires ruraux répond ainsi à la fois à une quête de sens et à une volonté d'être utile pour le territoire qui l'a vu grandir.

L'Agence du Service Civique se mobilise depuis plusieurs années pour répondre à cette demande à travers ses différents programmes. **Les réponses proposées et adaptées aux désirs d'engagement, de quête de sens et de découverte de nouveaux secteurs rencontrent un franc succès.**

Volontaires effectuant leur mission de Service Civique dans les territoires ruraux



Volontaires issus des territoires ruraux



Développer le Service Civique dans les territoires ruraux

En lien avec les objectifs de cohésion territoriale du Gouvernement, l'Agence du Service Civique poursuit son objectif de développement de missions de Service Civique dans les territoires ruraux. Cette action a deux objectifs principaux : développer le nombre de missions dans les territoires ruraux pour permettre à tous les jeunes de trouver une mission proche de chez eux partout en France; et participer à la redynamisation des territoires à travers des missions au service de projets d'innovation sociale qui profitent à l'ensemble du territoire.

En 2022, près de 35 000 volontaires y ont réalisé une mission, soit 24% de l'ensemble des volontaires de l'année. **Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, les 24 intercommunalités lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt «Jeunes engagés de la ruralité», lancé en 2021, ont été accompagnées pour déployer l'accueil de volontaires en 2022.** Un soutien a été apporté à différents acteurs agréés

développant des missions sur les territoires ruraux et des actions de communication ont ciblé les petites et moyennes collectivités territoriales.

Renforcer l'accès des jeunes ruraux aux programmes de mobilité transnationale

L'Agence du Service Civique a participé à deux forums en Lozère et en Ariège, organisés par la Délégation régionale et académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) Occitanie, avec pour objectif de mobiliser jeunes et professionnels au plus près des territoires et d'engager des temps d'échanges, d'information à la mobilité et de mise en réseau des acteurs. Ainsi, plus de 300 jeunes (lycéens et de l'éducation non-formelle) ont pu bénéficier de parcours ludiques et découvrir les nombreuses opportunités qui se présentent à eux.

Les professionnels de l'éducation non-formelle et formelle, de missions locales, ou encore des écoles de la deuxième chance, ont rencontré leurs correspondants Europe Direct, EuroDesk locaux ainsi que les acteurs régionaux de la mobilité, pour mieux appréhender les dispositifs de mobilité existants et pouvant être proposés aux jeunes. **Enfin, la présence des services déconcentrés de l'État aux côtés des collectivités territoriales impliquées (villes, intercommunalités, départements, régions) a contribué à l'implication de l'ensemble des pouvoirs publics dans le soutien à la mobilité des jeunes issus de milieux ruraux.** De tels forums adressés aux jeunes et aux professionnels de milieux ruraux seront reproduits par l'Agence en 2023.

En 2022, l'Agence du Service Civique a œuvré pour renforcer le déploiement de ses programmes dans les territoires ultra-marins.

Développer les programmes Erasmus+ Jeunesse et CES dans les territoires ultra-marins

3 axes principaux ont été développés pour les programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport : porter la voix des Outre-Mer au niveau européen (plaidoyer, accompagnement à la constitution d'un réseau de structures ultramarines), former les acteurs ultramarins, et faciliter les dynamiques d'échanges de pratiques locales et inter-régionales.

Dans cette perspective, un séminaire d'évaluation du Comité des acteurs de la mobilité en Antilles-Guyane a été organisé en 2022 et a permis de dresser un bilan et de tracer des perspectives communes. Par ailleurs, l'Agence a continué à animer un groupe de travail avec les quatre pays concernés par l'outre-mer (Espagne, Portugal, Danemark, Pays-Bas) afin de formuler des propositions pour mieux adapter les programmes européens aux contextes de ces territoires.

Un développement important du Service Civique dans les Outre-Mer

Levier d'insertion et d'engagement, le Service Civique est fortement implanté en Outre-Mer. En 2022, la part de jeunes engagés en Service Civique est deux à trois fois plus importante dans ces territoires par rapport au niveau métropolitain. Le dispositif du Service Civique y est largement identifié par les jeunes et les familles, il bénéficie aussi d'un soutien important des villes, départements, régions d'Outre-Mer et des services déconcentrés de l'État.

CRAJEP REUNION : Kozemen – Dialogue Structuré 13-30 ans (Erasmus+ Activités de participation des jeunes)

Partis du constat que les jeunes réunionnais ne trouvent pas d'espaces qui leur permettent de faire entendre leur voix, les jeunes du réseau du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) à la Réunion ont créé la commission Kozemen afin de permettre aux jeunes de 13 à 30 ans de prendre part à des actions/initiatives/projets ou même de créer leur propre espace de participation.

La forme d'engagement importe moins que de leur permettre de se sentir concernés. Ils ont ainsi rejoint le groupe national de travail du CNAJEP Comité National des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CNAJEP) et élu un jeune délégué représentant le territoire de La Réunion pour participer aux réflexions européennes. **Ce travail porté dans chacun des États membres a contribué à la nouvelle stratégie de l'Union européenne pour la jeunesse ainsi qu'à des éléments de plaidoyer et de stratégie pour les associations de jeunesse en France et en Europe.**

Nombre de volontaires (flux)	Nombre de VSAC 2022	Population des 15/24 ans (fin 2021)	Taux de pénétration dans la population
Total métropole	74 556	7 402 682	1,0%
Total Outre-Mer	8 198	248 537	2,6%
Total	83 560	7 651 219	1,1%

Mars 2022 : Rassemblement autour de la jeunesse de Guadeloupe engagée en Service Civique

Le 17 mars 2022, à Petit-Canal, le «*Rassemblement autour de la jeunesse de Guadeloupe engagée en Service Civique – Sanblé alantou jénès Gwadloup angajé adan sèvis sivik*» a valorisé le dispositif de Service Civique. À cette occasion, la Présidente de l'Agence a signé la charte du Comité de Lutte Contre le Décrochage Scolaire des jeunes en Service Civique (CLUD'S) avec le préfet de la région Guadeloupe et la Rectrice.

En effet, afin d'accompagner les jeunes en service civique en situation de décrochage scolaire, la DRAJES a mis en place le comité de lutte contre le décrochage scolaire [CLUD'S] avec l'ensemble des acteurs locaux : l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). La Mission locale et les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) viennent renforcer l'action de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).

Chantiers d'avenir 2023-2024 : sport pour tous et environnement

Résolument tournée vers les jeunes, l'Agence du Service Civique s'inscrit dans la lignée des attentes qu'ils expriment et ouvre deux grands chantiers pour les deux prochaines années sur les thématiques du sport et de l'environnement.

LE SPORT POUR TOUS, UN TREMPLIN DANS LA PERSPECTIVE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Les missions de Service Civique, des programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et du Corps européen de solidarité sont de véritables leviers pour développer les rôles social, sanitaire ou environnemental du sport aux échelles nationale, européenne ou internationale. Alors que la France s'apprête à accueillir le plus grand événement sportif international à l'été 2024, tous les programmes de l'Agence sont mobilisés pour y faire participer la jeunesse et soutenir les structures qui déplacent des projets en faveur de l'inclusion, du bien-être et du vivre-ensemble à travers le sport.

Le Service Civique «Génération 2024»

À l'heure où les missions de Service Civique consacrées au sport font partie des plus plébiscitées par les jeunes, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont une formidable occasion d'impliquer la jeunesse dans un grand moment de société.



Dans cette optique, l'Agence du Service Civique déploie le programme « Service Civique Génération 2024 » avec ses partenaires Paris 2024, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. En un an, le nombre de volontaires accueillis au sein de ces missions a triplé : celui-ci est passé de 2 500 en 2021 à 7 500 en 2022. L'ensemble des structures d'accueil, associatives ou publiques, relevant ou non du mouvement sportif, vont accroître leur mobilisation dans la perspective des Jeux, pour que les jeunes puissent s'engager et participer pleinement à cette fête.

Renforcer des coopérations européennes autour du Sport

L'énergie des Jeux peut être utilisée comme un levier important pour développer les partenariats européens autour du sport. L'engouement autour du sport est partagé par de nombreux acteurs publics et privés à toutes les échelles. Les programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité se placent ainsi comme des opportunités pour donner vie aux coopérations européennes qui dérouleront des Jeux grâce à leur capacité fédératrice.

L'exemple de Planet Citizens

Depuis 2019, Planet Citizens accueille des jeunes volontaires européens dans le cadre du Corps européen de solidarité pour les intégrer dans des écoles élémentaires et des clubs sportifs, et utiliser le sport pour offrir un cadre ludique aux enfants pour apprendre et s'exprimer en langues étrangères. Le projet Planet Citizens – Language Training 2024 s'engage pour que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 aient un impact décisif sur l'égalité des chances.

Les objectifs sont de :

- Préparer les territoires à accueillir des athlètes et des spectateurs du monde entier en 2024;
- Faire bénéficier de formations, de parcours en mobilité internationale et d'opportunités d'emploi aux habitants des territoires accueillant les JOP;

Favoriser la réussite scolaire des jeunes issus des quartiers prioritaires et développer une culture multilingue;

- Favoriser la pratique féminine du sport et la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Ces objectifs répondent à des besoins sociétaux et sont en lien avec l'inclusion et la citoyenneté. Ils font écho à plusieurs priorités du programme : implantation dans les quartiers prioritaires de politique de la ville, participation des jeunes ayant moins d'opportunité, ouverture et démarche d'insertion socio-professionnelle à travers l'apprentissage de l'anglais par le sport, égalité femmes-hommes par le sport, activités éducatives innovantes entre secteurs scolaire et non-formel.

L'Agence du Service Civique a également pour objectif de renforcer l'accès aux financements Erasmus+ Sport pour les structures françaises, en particulier les organisations sportives locales. Dans cette optique, l'action « Mobilité des personnels sportifs », créée en 2023, dont la gestion en France est confiée à l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport, sera déployée plus largement pour démocratiser l'accès des associations sportives locales aux opportunités de mobilité européennes.

L'Agence du Service Civique assurera, par ailleurs, la pérennité des actions d'information et les dispositifs d'accompagnement. Elle s'appuiera sur le maillage territorial important d'acteurs fédérés pour encourager le développement de nouvelles actions et améliorer leur qualité et leur pertinence. Dans cet objectif, l'Agence pilote depuis 2022 un projet « YouSports » en partenariat avec 14 Agences nationales d'autres pays européens, relatif à l'impact social du sport. Initié en 2022, ce partenariat prendra une place centrale dans la réalisation de ces objectifs.

Centre du Sport et de la Jeunesse Corse « SEMINAR : International Seminar for Sport Performance Organisations » (Erasmus+ Mobilité des acteurs de jeunesse)

Dans le cadre de ce projet, un séminaire s'est déroulé en mai 2022 à Ajaccio pour permettre aux professionnels de jeunesse de partager des compétences pédagogiques et méthodes de travail, de faire émerger des sujets communs et améliorer la qualité d'accompagnement au triple projet (citoyen, sportif et scolaire) des jeunes athlètes.

Avec 15 participants de trois régions de France (Corse, Ile-de-France, Occitanie) et trois pays européens (Allemagne, Espagne et Pays-Bas), ces partenaires ont vécu ainsi une première expérience internationale pour intégrer un réseau plus large de projets européens. Pour d'autres partenaires présents à l'international, cela a permis de faire participer des individus ne s'étant pas encore approprié pleinement l'intérêt du programme Erasmus+ Jeunesse et Sport et du travail international sur des thématiques spécifiques.



© Rémi Andron

L'ENVIRONNEMENT, UN IMPÉRATIF À L'HEURE DES URGENCES CLIMATIQUES

Urgence pour chacun d'entre nous, l'environnement est aussi un sujet qui suscite d'importantes attentes de la jeunesse notamment en termes de nombre de missions proposées. Pour tenter d'y répondre, l'Agence a donc fait le choix de placer l'environnement comme un chantier d'avenir prioritaire.

CAP 2030 : pour comprendre et agir

La fondation Goodplanet en partenariat avec l'Agence du Service Civique organise les rencontres CAP 2030 pour permettre aux jeunes volontaires en Service Civique, Corps européen de solidarité, ou porteurs de projets Erasmus+ Jeunesse et Sport d'échanger, de débattre sur les enjeux du changement climatique et de découvrir le parcours de personnalités engagées (scientifiques, artistes, militants, professionnels...). **Durant deux jours** ils participent à des ateliers d'intelligence collective permettant

l'émergence de projets communs portés par les jeunes. L'objectif est de réaliser 6 rencontres sur différentes régions en France en lien avec les services déconcentrés.

Le programme jeunes et Nature

Les ministères de la Transition écologique, de l'Agriculture, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Agence du Service Civique renforcent le programme de Service Civique «Jeunes et Nature» destiné à favoriser l'accès des jeunes aux missions de Service Civique en faveur de la protection de l'environnement.

L'objectif est de permettre l'accueil de 1000 jeunes en mission de Service Civique dans des organismes œuvrant en faveur de la biodiversité d'ici la fin de l'année 2023 :

- ◆ En élargissant le programme limité auparavant à l'État, au secteur associatif et aux collectivités locales;
- ◆ En levant les freins à l'engagement dans les missions de protection de l'environnement par la mise à disposition d'avantages concrets pour les volontaires en Service Civique engagés dans le programme «Jeunes et Nature»;

Des moyens financiers seront ainsi mobilisés par le Ministère de la Transition Écologique en 2023 pour améliorer l'accessibilité de ces missions, par une aide au logement, des formations aux enjeux climatiques et de biodiversité, ainsi que le soutien à des projets de volontaires.

Kiwipédia (Erasmus+ Jeunesse et Sport Partenariats simplifiés)

Coordonné par l'association Hors-Pistes, le projet Kiwipedia vise à renforcer l'inclusion des jeunes via la mobilité internationale. Grâce à une approche parcours, le projet a permis la réalisation d'un état des lieux sur les freins à la mobilité et un recueil de bonnes pratiques pour promouvoir l'inclusion et la durabilité dans les projets de mobilité.

L'environnement dans les programmes européens

Les enjeux environnementaux sont érigés en priorité des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité pour la période 2021-2027. Dans ce contexte, l'Agence décline ses actions en trois axes :

- ◆ **Elle accompagne les organisations de jeunesse** pour qu'elles mettent en place des projets sur les questions de protection de l'environnement et de transition écologique. **Des actions de formation sous des formats multiples seront proposées dans la continuité du séminaire national organisé en 2022 à Grenoble.**
- ◆ **Elle propose et valorise les outils et bonnes pratiques** permettant de mettre en place des projets de mobilité ayant le moins d'impact environnemental possible. **Un cadre d'accompagnement régulier sur ces enjeux a été initié auprès des organisations labellisées « lead » du Corps européen de solidarité en 2022** et sera étendu à tous les bénéficiaires des programmes européens Jeunesse.
- ◆ **Elle renforce et déploie une approche éco-responsable** dans le cadre des événements qu'elle organise, notamment les activités de formation.

L'exemple de la Tour du Valat (CES)

Située au cœur de la Camargue, la fondation Tour du Valat agit dans le domaine de l'environnement. Elle a pour mission d'arrêter la dégradation des zones humides méditerranéennes et accueille des volontaires depuis 1998. Le projet offre aux volontaires en Corps européen de solidarité la possibilité de participer à ce formidable défi. Récolte de données sur le terrain, saisie et analyse des données, comptage d'oiseaux, suivi floristique, herpétologique, mesure de niveaux d'eau, sensibilisation du grand public sont autant d'activités auxquelles ont pu participer les 5 volontaires accueillis par la Fondation en 2022.

Grâce à ces activités, les jeunes volontaires européens ont pu :

- Acquérir des compétences clés pour leur futur, avec une base scientifique solide pour agir dans un monde changeant.
- Renforcer la dimension internationale de leur éducation et de leur formation : ensemble pour faire face aux défis et renforcer les acteurs de demain.
- Développer leur culture et leur connaissance de l'Histoire française pour permettre un dialogue actif afin d'alimenter les agendas politiques de leur pays et de l'Europe.

Données budgétaires et exécution financière 2022

Compte de résultat en 2022 (en K€)

CHARGES	MONTANTS (EN K€)	PRODUITS	MONTANTS (EN K€)
Charges d'exploitation:		Produits d'exploitation:	
Achats et services extérieurs	33054	Subventions d'exploitation	462112
Impôts et taxes	710	Autres produits de gestion	32010
Personnels	7305	Reprise sur amortissements et provisions	574
Autres charges	525365		
Amortissement et Provisions	1053	TOTAL DES PRODUITS	494696
TOTAL DES CHARGES	567486		PERTES -72790

Bilan 2022 (en K€)

ACTIF	BRUT	MONTANTS (en K€) AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	PASSIF	MONTANTS (en K€)
Immobilisations incorporelles	3092	2346	746	Réserves facultatives	329 877
Immobilisations corporelles	126	79	47	Report à nouveau	281
Immobilisations financières	-	-	-	Résultat de l'exercice	-72 790
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 218	2 425	793	TOTAL CAPITAUX PROPRES	257 367
Stocks et en-cours	-	-	-	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	482
Avances versées	20	-	20	Dettes fournisseurs	7 364
Créances diverses	57 395	154	57 241	Autres dettes d'exploitation	45 700
Disponibilités	252 827	-	252 827	Produits constatés d'avance	-
Charges constatées d'avance	33	-	33	TOTAL DETTES	53 064
TOTAL ACTIF CIRCULANT	310 274	154	310 120	TOTAL GÉNÉRAL	310 913
TOTAL GÉNÉRAL	313 492	2 579	310 913		

Les produits constatés par l'Agence du Service Civique se composent quasi-exclusivement des subventions d'exploitation reçues de l'État et de la Commission européenne (93,4% des produits d'exploitation). Les charges d'intervention représentent à elles seules, 92,6% du total des charges d'exploitation et se répartissent en :

- ◆ 94% au titre du Service Civique;
- ◆ 6% au titre des programmes européens Erasmus+ Jeunesse et Sport.

L'activité financière de l'Agence aboutit à un déficit de 72,8 M€ au titre de l'exercice 2022. L'évolution du résultat sur les 5 derniers exercices se présente comme suit :

Évolution du résultat patrimonial (en M€)

	2018	2019	2020	2021	2022
Bénéfice	-	6,3	65,6	248,9	-
Déficit	-57,6	-	-	-	-72,8

Le budget initial a été construit avec une prévision de recettes aboutissant, au vu des objectifs en nombre de jeunes en Service Civique, à un solde budgétaire négatif et à un résultat patrimonial déficitaire de près de 73 M€ financé par la trésorerie de l'Agence.

Situation de la trésorerie (en flux et en stock, en €)

ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE EN 2022 EN €		FLUX DE TRÉSORERIE CONSTATÉS EN 2022 EN €	
Situation initiale au 01/01/2022	288 077 190	Encaissements constatés en 2022	558 701 425
Situation finale au 31/12/2022	252 827 089	Décaissements réalisés en 2022	593 951 526
VARIATION DE TRÉSORERIE 2022	-35 250 101	FLUX DE TRÉSORERIE EN 2022	-35 250 101

Au 31 décembre 2022, le niveau de trésorerie disponible s'établit à environ 253 M€.

La réalisation des missions de l'Agence du Service Civique repose sur un effectif global de 116,1 ETPT pour l'année 2022.

La structure des effectifs s'établit ainsi :

◆ **Les effectifs sous plafond d'emplois désignent les emplois permanents financés par l'État (69 ETP pour l'année 2022).**

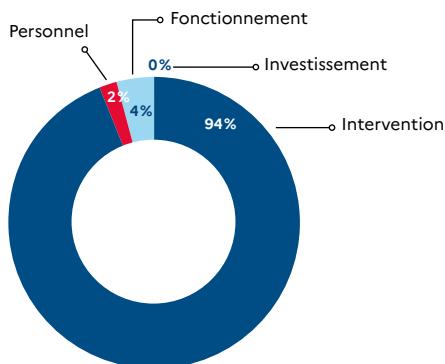
◆ **Les effectifs hors plafond d'emplois correspondent aux emplois financés sur les fonds européens (48 ETP pour l'année 2022).** Le plafond des emplois n'est pas saturé en 2022 en raison des vacances temporaires occasionnées par la mobilité des personnels. Les effectifs hors plafond d'emplois s'inscrivent dans les frais de fonctionnement versés par la Commission européenne.

Effectifs 2022 en ETPT

	SOUS PLAFOND D'EMPLOIS	HORS PLAFOND D'EMPLOIS	TOTAL GÉNÉRAL
Contractuels de droit public :			
CDI	10,0	4,4	14,4
CDD	39,4	29,9	69,3
Personnels détachés sur contrat	18,9	9,7	28,6
TOTAL ETPT EMPLOIS NON TITULAIRES	68,3	44,0	112,3
Contrats aidés et apprentis	-	3,3	3,3
Autres (personnel mis à disposition)	-	-	0,5
TOTAL GÉNÉRAL	68,3	47,3	116,1

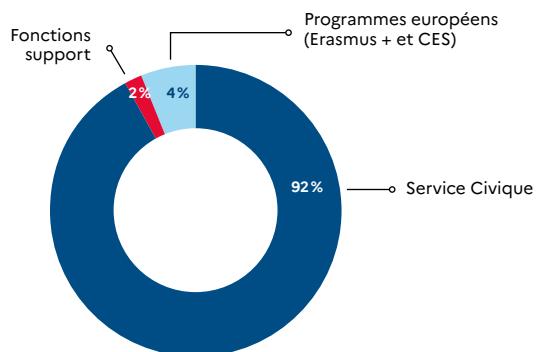
Données budgétaires dépenses 2022

Répartition des dépenses 2022 par enveloppe



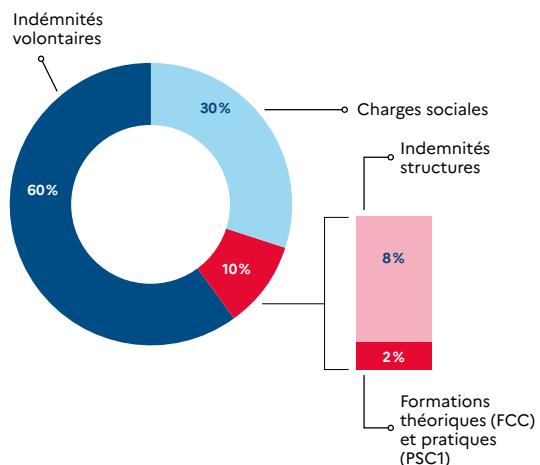
Le budget de l'Agence du Service Civique est marqué par la prépondérance des crédits d'intervention destinés au dispositif de Service Civique et la faible part des crédits de fonctionnement.

Répartition des dépenses 2022 par périmètre d'activité



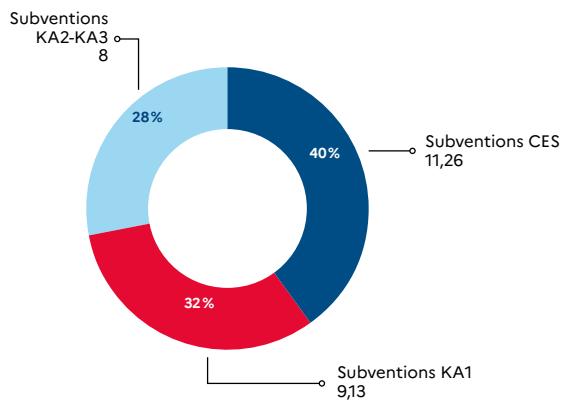
En 2022, les dépenses d'intervention au titre des programmes européens se sont accélérées avec une hausse de 51% par rapport à 2021.

Utilisation des crédits délégués à l'ASP

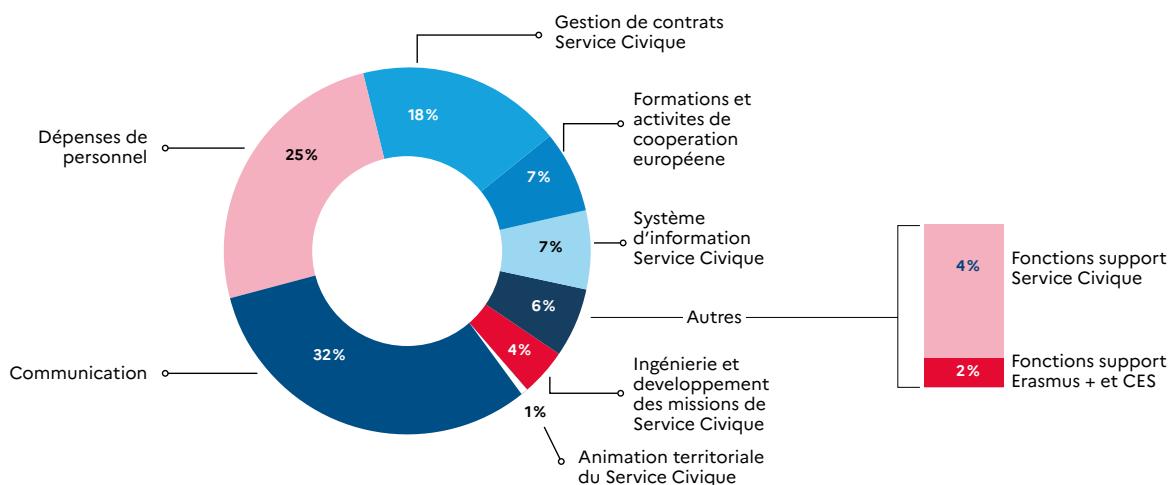


Les crédits d'intervention dédiés au Service Civique sont essentiellement destinés à indemniser les volontaires et les structures d'accueil.

Répartition des dépenses d'intervention au titre des programmes européens



Dépenses hors crédits d'intervention par destination



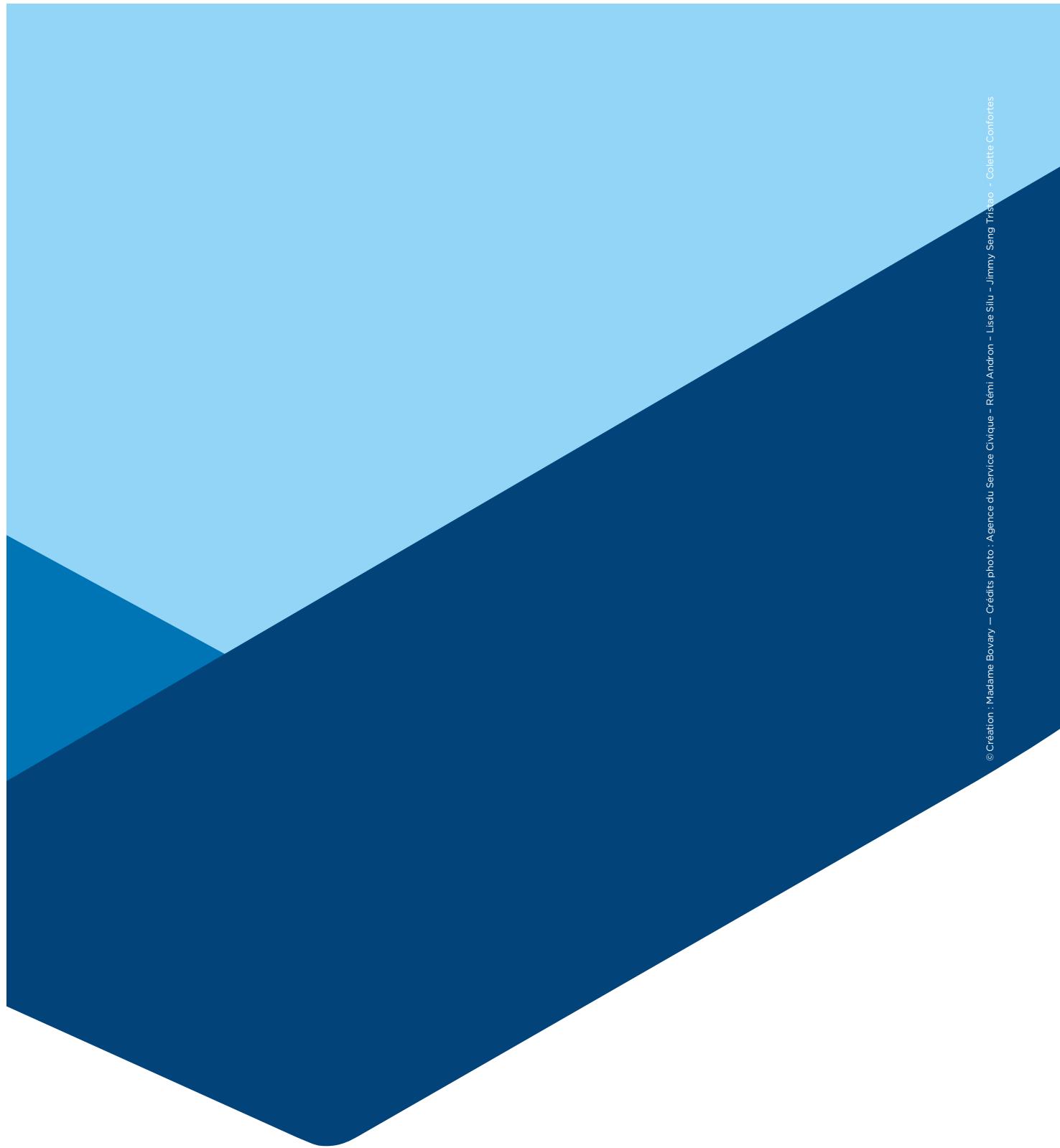




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE



© Crédit photo : Agence du Service Civique - Rémi Andron - Lise Siu - Jimmy Seng Tristao - Colette Confortes